

Comptes consolidés et notes annexes

31 décembre 2012

Sommaire

1. Comptes consolidés.....	2
2. Ratios et indicateurs clés.....	9
3. Notes annexes aux comptes consolidés.....	12

1. Comptes consolidés

1.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

1.3 BILAN CONSOLIDE

- Actif consolidé
- Passif consolidé

1.4. TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

1.1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
Volume d'émission	4/5	15 188	16 657
Chiffre d'affaires opérationnel	4/5	940	976
Chiffre d'affaires financier	4/5	92	91
Chiffre d'affaire total	4/5	1 032	1 067
Charges d'exploitation	6	(648)	(666)
Amortissements, provisions et dépréciations	7	(29)	(34)
Résultat d'exploitation courant	4/5	355	367
Résultat financier	8	(40)	(36)
Résultat avant impôt et éléments non récurrents		315	331
Charges et produits non récurrents	9	(7)	(25)
Résultat avant impôt		308	306
Impôts	10	(103)	(103)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		205	203
Résultat net part du Groupe		194	183
Résultat net part des intérêts minoritaires		11	20
Nombre moyen d'actions <i>(en milliers)</i>	11	225 828	225 625
Résultat net part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	11	0.86	0.81
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>	11	0.85	0.80

1.2 ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Résultat net de l'ensemble consolidé	205	203
Différence de conversion	(46)	(58)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(4)	13
Ecarts actuariels sur les obligations au titre des prestations définies	(4)	(9)
Effet d'impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	2	(1)
Autres éléments du résultat global après impôt	(52)	(55)
RESULTAT GLOBAL TOTAL	153	148
Résultat global total part du Groupe	142	128
Résultat global total part des Intérêts minoritaires	11	20

1.3. BILAN CONSOLIDE

Actif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
Goodwill	12	509	528
Immobilisations incorporelles	13	101	113
Immobilisations corporelles	14	55	87
Actifs financiers non courants		4	10
Actifs d'impôts différés	10	39	37
TOTAL ACTIF NON COURANT		708	775
Clients	16	990	1 092
Stocks et autres tiers	16	301	315
Fonds réservés	27	689	709
Actifs financiers courants	20	11	39
Autres placements de trésorerie	21	1 085	998
Trésorerie & équivalents de trésorerie	21	437	436
TOTAL ACTIF COURANT		3 513	3 589
TOTAL ACTIF		4 221	4 364

Passif consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
Capital	17	452	452
Titres d'auto-contrôle	17	(6)	(5)
Réserves consolidées groupe		(1 740)	(1 719)
Réserves liées aux avantages au personnel		14	32
Réserves de juste valeur des instruments financiers		(3)	6
Réserves liées aux gains ou pertes actuariels		(3)	(9)
Différence de conversion		61	3
Résultat de l'exercice		194	183
Capitaux propres part Groupe		(1 031)	(1 057)
Intérêts minoritaires	19	20	24
Capitaux propres		(1 011)	(1 033)
Dettes financières non courantes	22	1 390	1 301
Autres passifs financiers non courants	22	8	16
Provisions à caractère non courant	25	24	34
Passifs d'impôts différés	10	86	91
TOTAL PASSIF NON COURANT		1 508	1 442
Dettes financières courantes	22	3	2
Concours bancaires	22	35	43
Autres passifs financiers courants	22	23	26
Provisions à caractère courant	25	29	21
Titres à rembourser	27	3 400	3 608
Fournisseurs	16	73	62
Autres tiers et impôt société	16	161	193
TOTAL PASSIF COURANT		3 724	3 955
TOTAL PASSIF		4 221	4 364

1.4. TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
+ Excédent Brut d'Exploitation		384	401
- Résultat financier (1)	8	(40)	(36)
- Impôts sur les sociétés	10	(97)	(102)
- Charges et produits non décaissés dans l'EBE		9	18
- Annulation des provisions financières et provisions pour impôts		1	1
= Marge Brute d'Autofinancement avant éléments non récurrents (FFO)		257	282
+ Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	27	140	107
+ Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	27	(56)	(19)
= Flux de trésorerie des activités opérationnelles		341	370
+ Gains (pertes) non récurrents (y compris les frais de restructuration) encaissés / décaissés		(22)	(20)
= Flux de Trésorerie des activités opérationnelles incluant les éléments non courants (A)		319	350
- Décaissements liés à des Investissements récurrents	28	(35)	(40)
- Décaissements liés à des Investissements de développement	28	(34)	(76)
+ Encaissements liés à des cessions d'actifs		47	7
= Flux de Trésorerie liés aux investissements / désinvestissements (B)		(22)	(109)
+ Augmentation de capital Part des minoritaires		3	-
- Dividendes payés		(124)	(174)
+ (Achats) ventes de titres d'auto-contrôle		(6)	1
+ Augmentation (Diminution) de la Dette (2)		(33)	(72)
+ Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle (3)		-	(15)
= Flux de Trésorerie des activités de financement (C)		(160)	(260)
- Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		(73)	10
= Variation de trésorerie (E) = (A) + (B) + (C) + (D)	24	64	(9)
+ Trésorerie ouverture		338	402
- Trésorerie clôture		402	393
= VARIATION DE TRESORERIE	24	64	(9)

(1) Dont 31 millions d'euros d'intérêts financiers décaissés. Aucun dividende n'a été reçu de sociétés externes au Groupe.

(2) Dette Nette (Note 24), hors Trésorerie Nette.

(3) Le montant correspond notamment à l'acquisition des 45% d'intérêts minoritaires dans la filiale brésilienne Accentiv' Mimetica, désormais détenue à 100%.

La trésorerie nette à la clôture s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
+ Trésorerie & équivalents de trésorerie		437	436
- Concours bancaires		(35)	(43)
= TRESORERIE NETTE		402	393

1.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Différence de conversion (1)	Réserves liées aux gains et pertes actuariels	Réserves		Titres d'auto-contrôle	Réserves et résultats (2)	Variations de périmètre externe (3)	Capitaux propres Groupe	Total Intérêts mino-ritaires	Total capitaux propres
			de juste valeur des instruments financiers	liées aux avantages au personnel						
31 Décembre 2010										
IFRS	107	-	-	6	-	(1 156)	(18)	(1 061)	17	(1 044)
Augmentation de capital										
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
Dividende distribué	-	-	-	-	-	(113)	-	(113)	(11)	(124)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	(0)	(1)	(1)	-	(1)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	8	-	-	-	8	-	8
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	(6)	-	-	(6)	-	(6)
Autres éléments du résultat global	(46)	(3)	(3)	-	-	-	-	(52)	0	(52)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	194	-	194	11	205
RESULTAT GLOBAL TOTAL	(46)	(3)	(3)	-	-	194	-	142	11	153
31 Décembre 2011										
IFRS	61	(3)	(3)	14	(6)	(1 075)	(19)	(1 031)	20	(1 011)
Augmentation de capital										
- en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividende distribué (4)	-	-	-	-	-	(158)	-	(158)	(16)	(174)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	(15)	(15)	(0)	(15)
Variation liée aux avantages au personnel	-	-	-	18	-	-	-	18	-	18
(Acquisitions) cessions de titres d'auto-contrôle	-	-	-	-	1	-	-	1	-	1
Autres éléments du résultat global	(58)	(6)	9	-	-	-	-	(55)	0	(55)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	-	183	-	183	20	203
RESULTAT GLOBAL TOTAL	(58)	(6)	9	-	-	183	-	128	20	148
31 DECEMBRE 2012	3	(9)	6	32	(5)	(1 050)	(34)	(1 057)	24	(1 033)

(1) La variation de la différence de conversion de (58) millions d'euros entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 s'explique principalement par la dépréciation du real brésilien ((55) millions d'euros) vis-à-vis de l'euro sur la période.

(2) Le poste inclut l'impact lié aux rachats d'entités Edenred détenues par Accor et comptabilisé en capitaux propres pour (1 894) millions d'euros lors de la scission en juin 2010.

(3) Les augmentations de pourcentage d'intérêts par complément d'acquisition ont été comptabilisées directement en capitaux propres pour un montant de (15) millions d'euros au 31 décembre 2012. Il s'agit notamment de l'acquisition des 45% d'intérêts minoritaires dans la filiale brésilienne Accentiv' Mimetica, désormais détenue à 100%.

(4) Conformément à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2012, un dividende de 0,70 euro par action, soit 158 millions d'euros au total, a été versé au cours du premier semestre 2012.

Pour mémoire, les taux de clôture en euro contre devises utilisés sont :

	GBP	BRL	MXN	ARS	SEK	VEF	USD
Décembre 2010	0.86	2.22	16.55	5.31	8.97	7.08	1.34
Décembre 2011	0.84	2.42	18.05	5.57	8.91	6.86	1.29
Décembre 2012	0.82	2.70	17.18	6.49	8.58	6.99	1.32
Décembre 2012 vs Décembre 2011	(2.3)%	+11.9%	(4.8)%	+16.5%	(3.7)%	+2.0%	+2.0%

2. Ratios et indicateurs clés

2.1 CROISSANCE DU FFO EN DONNEES COMPARABLES

2.2 UNLEVERED FREE CASH FLOW

2.3 FFO AJUSTE / DETTE NETTE AJUSTEE

2. RATIOS ET INDICATEURS CLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
Croissance du volume d'émission en données comparables (1)		+9.7%	+10.1%
Marge nette totale (Résultat d'exploitation courant / Volume d'émission)		2.3%	2.2%
Marge nette opérationnelle ([Résultat d'exploitation courant-CA financier] / Volume d'émission)		1.7%	1.7%
Croissance du FFO en données comparables (1)	2.1	+20.8%	+13.4%
Unlevered free cash flow (en millions d'euros)	2.2	268	283
FFO ajusté / dette nette ajustée	2.3	92.8%	109.6%

(1) A périmètre et taux de change constants

2.1 La croissance du FFO se détermine de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
+ Excédent Brut d'Exploitation		384	401
- Résultat financier	8	(40)	(36)
- Impôt sur les sociétés	10	(97)	(102)
- Charges et produits non décaissés dans l'EBE		9	18
- Annulation des provisions financières, provisions pour impôts		1	1
= Marge Brute d'Autofinancement avant éléments non récurrents (FFO)		257	282
Croissance du FFO		20.8%	9.9%
Croissance du FFO en données comparables (1)		20.8%	13.4%

(1) A périmètre et taux de change constants

2.2 Unlevered free cash flow :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
Résultat d'Exploitation Courant (EBIT)	5	355	367
Elimination du chiffre d'affaires financier lié au float libre	5	(76)	(75)
Résultat d'Exploitation Courant retraité		279	292
Taux d'impôt normatif	10	32.0%	31.2%
Impôt sur Résultat d'Exploitation Courant retraité		(89)	(91)
Elimination des amortissements et provisions	7	29	34
Investissements récurrents	28	(35)	(40)
Diminution (Augmentation) du Besoin en Fonds de Roulement	27	140	107
Diminution (Augmentation) courante des Fonds réservés	27	(56)	(19)
UNLEVERED FREE CASH FLOW		268	283
Dette nette fin de période	24	(74)	(85)

2.3 FFO ajusté / dette nette ajustée

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
Dette nette / (cash) fin de période	24	(74)	(85)
Ajustement Standard & Poor's : 20% de la trésorerie et titres de placements		304	287
Ajustement Standard & Poor's : capitalisation loyers et retraites (estimé)		67	68
Dette nette / (cash) ajustée		297	270
FFO	26	257	282
Ajustement Standard & Poor's : capitalisation loyers et retraites (estimé)		18	14
FFO ajusté		275	296
FFO ajusté / dette nette ajustée (estimé)		92.8%	109.6%

3. Notes annexes aux comptes consolidés

Note 1.	Bases de préparation des états financiers consolidés	13
Note 2.	Principes comptables	18
Note 3.	Variations de périmètre et faits marquants.....	30
Note 4.	Information sectorielle.....	32
Note 5.	Analyse des variations du volume d'émission, du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation courant.....	37
Note 6.	Charges d'exploitation	37
Note 7.	Détail des amortissements, provisions et dépréciations	38
Note 8.	Résultat financier	38
Note 9.	Charges et produits non récurrents	39
Note 10.	Impôts sur les bénéfices.....	40
Note 11.	Résultat par action	42
Note 12.	Goodwill.....	44
Note 13.	Immobilisations incorporelles	45
Note 14.	Immobilisations corporelles	46
Note 15.	Tests de dépréciation des actifs immobilisés.....	47
Note 16.	Comptes de tiers actifs et passifs	49
Note 17.	Capitaux propres.....	50
Note 18.	Avantages sur capitaux propres	51
Note 19.	Intérêts Minoritaires	53
Note 20.	Actifs financiers courants.....	53
Note 21.	Trésorerie et autres placements de trésorerie	54
Note 22.	Dettes financières et autres passifs financiers	54
Note 23.	Instruments financiers et gestion des risques de marché	56
Note 24.	Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette	62
Note 25.	Provisions.....	63
Note 26.	Réconciliation de la marge brute d'autofinancement.....	69
Note 27.	Variation du besoin en fonds de roulement, des titres à rembourser et des fonds réservés	70
Note 28.	Investissements	71
Note 29.	Litiges	71
Note 30.	Engagements hors-bilan	73
Note 31.	Informations supplémentaires sur les entités sous contrôle conjoint.....	74
Note 32.	Parties liées.....	74
Note 33.	Rémunérations des personnes clés du management.....	75
Note 34.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	75
Note 35.	Événements post clôture.....	76
Note 36.	Principales filiales et participations consolidées au 31 décembre 2012.....	77

Note 1. BASES DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

A. Introduction

A. 1. Description de l'activité

Edenred, inventeur de Ticket Restaurant® et leader mondial des services prépayés aux entreprises, imagine et développe des solutions facilitant la vie des salariés et améliorant l'efficacité des organisations.

Les solutions proposées par Edenred garantissent que les fonds attribués par les entreprises seront affectés à une utilisation spécifique. Elles permettent de gérer :

- les avantages aux salariés (*Ticket Restaurant*®, *Ticket Alimentación*®, *Ticket CESU*, *Childcare Vouchers*®...);
- les frais professionnels (*Ticket Car*®, *Ticket Clean way*®, *Ticket Frete*®...);
- la motivation et les récompenses (*Ticket Compliments*®, *Ticket Kadéos*®...);

Le Groupe accompagne également les institutions publiques dans la gestion de leurs programmes sociaux.

A. 2. Gestion de la structure du capital

L'objectif principal d'Edenred en termes de gestion de son capital est de s'assurer du maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et maximiser la valeur pour les actionnaires.

Le Groupe gère la structure de son capital et procède à des ajustements eu égard à l'évolution des conditions économiques. Pour optimiser la structure du capital, le Groupe peut ajuster le paiement de dividendes aux actionnaires, rembourser une partie du capital ou émettre de nouvelles actions. Les politiques et procédures de gestion sont identiques pour l'ensemble des deux périodes présentées.

B. Référentiel comptable

B. 1. Cadre général

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Edenred au titre de l'exercice 2012 sont établis conformément aux normes comptables internationales IFRS, tel qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012. Ces comptes présentent en données comparatives l'exercice 2011 établi selon les mêmes principes et conventions et le même référentiel comptable.

Les IFRS sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Au 31 décembre 2012, les normes et interprétations comptables adoptées par l'Union européenne sont similaires aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB, à l'exception de la norme IAS 39 qui n'a été adoptée que partiellement.

Cette divergence est sans effet sur les comptes consolidés d'Edenred puisque l'application de cette norme n'aura pas d'impact dans les comptes du Groupe lorsqu'elle sera adoptée par l'Union européenne et deviendra d'application obligatoire pour le Groupe.

Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe. L'ensemble des sociétés consolidées clôture ses comptes au 31 décembre.

B. 2. Normes, amendements de normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012

Un nouvel amendement, tel qu'adopté par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2012, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2012 : l'amendement à IFRS 7 « Informations à fournir - Transferts d'actifs financiers ». Un transfert d'actif financier existe si, et seulement si, l'entité :

- transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier; ou
- conserve les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier, mais assume une obligation contractuelle de payer ces flux de trésorerie à un ou plusieurs bénéficiaires dans le cadre d'un accord.

Cet amendement vise à :

- améliorer la compréhension d'opérations de transfert d'actifs financiers (par exemple, des titrisations), y compris la compréhension des effets éventuels de tout risque qui demeurerait dans l'entité qui a transféré les actifs, et
- fournir des informations complémentaires si un montant disproportionné d'opérations de transfert est réalisé aux alentours de la fin de la période de reporting.

Edenred ne pratiquant pas de tels transferts, ce texte n'a aucun impact sur les comptes consolidés du groupe.

B. 3. Normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application optionnelle

Edenred n'a pas choisi d'appliquer de manière anticipée les textes suivants adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2012 et dont la date de mise en application est postérieure aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 :

		Date d'application « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
NORMES				
IFRS 13	Evaluation à la juste valeur	01/01/2013	IFRS 13 définit la notion de juste valeur, présente un cadre pour les évaluations à la juste valeur, et précise l'information à fournir sur les modalités d'évaluations à la juste valeur.	Pas d'impact significatif attendu
IFRS 10	Etats financiers consolidés	01/01/2014 *	IFRS 10 redéfinit la notion de contrôle et est susceptible de modifier le périmètre de consolidation d'un groupe.	Pas de changement identifié
IFRS 11	Partenariats	01/01/2014 *	IFRS 11 redéfinit les types de partenariat et leur méthode de consolidation, et supprime l'option de l'intégration proportionnelle.	Pas d'impact significatif attendu : le Groupe ne compte que deux sociétés en intégration proportionnelle, aucune n'étant significative
IFRS 12	Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités	01/01/2014 *	IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, aux partenariats, dans des entreprises associées et dans des entités structurées.	Texte sur les informations à fournir : aucun impact sur les données chiffrées
IAS 27 révisée	Etats financiers individuels	01/01/2014 *	La nouvelle version d'IAS 27 se limite dorénavant à la comptabilisation des participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers individuels.	Aucun impact sur les comptes consolidés
IAS 28 révisée	Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises	01/01/2014 *	IAS 28 est modifiée pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.	Aucun impact sur les comptes consolidés

* : Ces normes doivent être adoptées en même temps

		Date d'application « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
--	--	--	----------------------	--

AMENDEMENTS

IAS 1	Présentation des autres éléments du résultat global	01/07/2012	Cet amendement exige que les éléments composant les "autres éléments du résultat global" qui sont appelés à un reclassement ultérieur dans la section "résultat net" de l'état des résultats soient regroupés sur une ligne distincte.	Texte sur la présentation des informations : aucun impact sur les données chiffrées
IAS 12	Impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents	01/01/2013	Cet amendement introduit une présomption selon laquelle l'actif est recouvré entièrement par la vente, à moins que l'entité puisse apporter la preuve que le recouvrement se produira d'une autre façon. Cette présomption s'applique : - aux immeubles de placement évalués selon le modèle de la juste valeur défini dans IAS 40 « Immeubles de placement », et - aux immobilisations corporelles ou incorporelles évaluées selon le modèle de la réévaluation défini dans IAS 16 « Immobilisations corporelles » ou IAS 38 « Immobilisations incorporelles ».	Texte sans effet sur le Groupe, Edenred n'ayant pas d'immeubles de placement évalués selon le modèle de la juste valeur ni d'immobilisations corporelles ou incorporelles évaluées selon le modèle de la réévaluation
IAS 19	Avantages du personnel	01/01/2013	Les principales modifications apportées par cet amendement sont les suivantes : - les écarts actuariels sont systématiquement comptabilisés en "Autres éléments du résultat global" (suppression de la méthode du corridor) ; - le taux utilisé pour déterminer le rendement attendu des actifs de couverture est égal au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements ; - le coût des services passés est comptabilisé immédiatement et intégralement en compte de résultat (suppression de l'étalement du coût lié à des droits conditionnels) ; - de nouvelles informations sont à fournir sur les régimes à prestations définies.	Pas d'impact significatif attendu : le Groupe n'utilise pas la méthode du corridor
IFRS 7	Informations sur les compensations entre actifs et passifs financiers	01/01/2013	L'amendement requiert des informations additionnelles sur certains instruments financiers comptabilisés.	Texte sur les informations à fournir : aucun impact sur les données chiffrées
IAS 32	Compensations entre actifs et passifs financiers	01/01/2014	L'amendement clarifie les règles de compensation entre actifs et passifs financiers.	Pas d'impact significatif attendu
INTERPRETATIONS				
IFRIC 20	Frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	01/01/2013	L'interprétation clarifie les exigences relatives à la comptabilisation des frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert.	Non applicable pour Edenred

B. 4. Normes, amendements de normes et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne

Les textes en cours d'adoption par l'Union européenne au 31 décembre 2012 sont les suivants :

	Date d'application IASB « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
NORMES			
IFRS 9	Instruments financiers – Classement et évaluation 01/01/2015*	IFRS 9 concrétise la première des trois phases du projet de l'IASB sur les instruments financiers, visant à remplacer IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".	Pas d'impact significatif attendu
AMENDEMENTS			
Améliorations annuelles	Cycle 2009 – 2011 01/01/2013*	<p>Cinq normes sont directement impactées par ces amendements :</p> <p>1. IFRS 1 « Première adoption des IFRS »</p> <p>a) Applications successives d'IFRS 1 Cet amendement impose aux entités qui ont historiquement appliqué les normes IFRS et qui ont publié des états financiers annuels de l'exercice précédent en omettant une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux normes IFRS, d'appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soit à nouveau IFRS 1, - soit les IFRS de manière rétrospective en cohérence avec IAS 8. <p>b) Coûts d'emprunt concernant des actifs qualifiés pour lesquels la date de début de capitalisation précède la date de transition aux IFRS Après la date de transition aux IFRS, les coûts d'emprunt à incorporer aux actifs doivent être déterminés suivant les dispositions de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunt ». Les exercices antérieurs à la date de transition aux IFRS ne sont pas à retraiter.</p> <p>2. IAS 1 « Présentation des états financiers » L'amendement à IAS 1 précise les exigences relatives à l'information comparative lorsqu'une entité fournit des états financiers au-delà des informations comparatives minimales exigées. L'amendement impose également à une entité de présenter un troisième bilan à la date d'ouverture de la période précédente, lorsqu'elle</p> <ul style="list-style-type: none"> - modifie ses méthodes comptables, ou - procède à des retraitements rétrospectifs, ou - effectue des reclassements qui ont des impacts significatifs sur ce bilan d'ouverture. <p>3. IAS 16 « Immobilisations corporelles » L'amendement précise que le matériel d'entretien ou le petit outillage qui répond à la définition d'immobilisation corporelle doit être comptabilisé en accord avec IAS 16. Sinon, il est comptabilisé en stocks.</p> <p>4. IAS 32 « Instruments financiers : Présentation » L'amendement précise que les effets fiscaux des distributions et des coûts liés à des opérations sur capitaux propres doivent être comptabilisés en conformité avec IAS 12 « Impôts sur le résultat ».</p> <p>5. IAS 34 « Information financière intermédiaire » L'amendement modifie les exigences d'information financière intermédiaire pour les mettre en conformité avec IFRS 8 lorsqu'une entité présente un changement important du total des actifs d'un secteur depuis la clôture annuelle précédente.</p>	Pas d'impact significatif attendu

* Ces textes ne peuvent pas être appliqués avant leur adoption par l'Union européenne

		Date d'application IASB « exercice ouvert à partir du »	Description du texte	Evaluation de l'impact possible sur les états financiers consolidés d'Edenred au cours de la première période d'application
--	--	--	----------------------	--

AMENDEMENTS (suite)

IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12	Dispositions transitoires	01/01/2013*	Ces amendements apportent des clarifications aux dispositions transitoires de la norme IFRS 10 et allègent les informations comparatives à présenter en limitant les retraitements à la période précédente. En outre, pour les entités structurées non consolidées, ils suppriment l'obligation de présenter une information comparative pour les périodes précédentes à celle où la norme IFRS 12 est appliquée pour la première fois.	Pas d'impact significatif attendu
IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27	Entités d'investissement	01/01/2014*	Ces amendements définissent une catégorie particulière d'entreprises, qualifiées d'entités d'investissement et exemptent celles-ci de l'obligation contenue dans IFRS 10 de consolider les entités qu'elles contrôlent, au profit d'une comptabilisation de leurs participations à la juste valeur par le compte de résultat.	Non applicable pour Edenred

INTERPRETATIONS

Néant

* Ces textes ne peuvent pas être appliqués avant leur adoption par l'Union européenne

C. Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par Edenred qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que des informations données dans les annexes. La direction d'Edenred revoit ces estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles.

Les principales estimations et hypothèses utilisées par le Groupe pour l'établissement des états financiers concernent l'évaluation des postes suivants :

- la valorisation des goodwill et des immobilisations incorporelles acquises (cf. Note 2.C, Note 12 et Note 13) ;
- l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations (cf. Note 2.E. 5, Note 12, Note 13, Note 14 et Note 15) ;
- les provisions et les engagements de retraite (cf. Note 2.K, Note 2.L et Note 25) ;
- les impôts différés (cf. Note 2.N et Note 10.D) ;
- les opérations en actions (cf. Note 2.O et Note 18) ;
- les instruments financiers (cf. Note 2.Q, Note 23).

En l'absence de normes ou d'interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction d'Edenred fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie Groupe, et traduisent la réalité économique des transactions.

Les principales méthodes comptables suivies sont décrites ci-après.

Note 2. PRINCIPES COMPTABLES

A. Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Edenred exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont intégrées globalement dans les comptes consolidés.

Les sociétés exploitées en commun par un nombre limité de partenaires avec lesquels Edenred exerce un contrôle conjoint, en vertu d'un accord entre actionnaires, sont intégrées par intégration proportionnelle dans les comptes consolidés.

Les titres des sociétés dans lesquelles Edenred exerce directement ou indirectement une influence notable sont mis en équivalence. Cette influence est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote.

Conformément à la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », seuls les droits de vote potentiels exerçables ou convertibles, sont pris en considération pour apprécier le contrôle. Il n'est pas tenu compte des droits de vote potentiels non immédiatement exerçables ou convertibles, ou soumis à l'occurrence d'un événement futur.

B. Regroupements d'entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2010, suite à la mise en application des normes IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 révisée « Etats financiers consolidés et individuels », le Groupe comptabilise ses regroupements d'entreprises et ses transactions relatives aux intérêts minoritaires en application de cette nouvelle norme conformément aux principes comptables décrits précédemment.

C. Goodwill

A l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé, dans un délai n'excédant pas un an, à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entité acquise.

Postérieurement à leur affectation, l'ensemble des écarts d'évaluation suit les règles comptables propres à leur nature.

C. 1. Goodwill positif

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Goodwill ». Les goodwill résiduels sont généralement issus de la présence de synergies et d'autres avantages attendus résultant du rachat des sociétés acquises.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée, applicables aux regroupements d'entreprises réalisés à partir du 1^{er} janvier 2010, le Groupe est amené à choisir, pour chaque prise de contrôle partielle, de comptabiliser le goodwill soit sur une base de 100% soit sur la base du pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). Dans le cadre d'une comptabilisation du goodwill sur une base de 100%, un goodwill attribuable aux minoritaires est alors comptabilisé.

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une entreprise dans laquelle Edenred exerce une influence notable est inclus dans la valeur comptable de celle-ci.

Le goodwill provenant de l'acquisition de filiales et d'entités contrôlées conjointement est présenté séparément au bilan.

Les goodwill positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont détaillées dans la Note 2.E. 5. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée au compte de résultat, dans la rubrique « Charges et produits non récurrents », est irréversible.

C. 2. Goodwill négatif

Le goodwill négatif représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition sur le coût d'acquisition.

Le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

D. Conversion des comptes exprimés en devises

La monnaie de présentation des comptes est l'Euro.

Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les comptes de résultat exprimés en devises sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion en résultant figurent dans les capitaux propres et seront comptabilisées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel les activités seront cédées.

E. Immobilisations

E. 1. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le Groupe a considéré ses marques principales comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Ces immobilisations ne sont donc pas amorties et font l'objet d'une revue de leur valorisation lors de survenance d'événements susceptibles de remettre en cause leur valeur et dans tous les cas au minimum une fois par an. Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée (cf. Note 2.E. 5).

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie (logiciels, licences et listes clients) sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue :

- licences : durée de la licence ;
- listes clients : entre 3 et 15 ans ;
- logiciels : entre 2 et 7 ans.

La valeur des immobilisations incorporelles identifiables comptabilisées à l'occasion d'une première intégration repose notamment sur des travaux d'experts indépendants, fondés sur des critères propres à chaque secteur d'activité, permettant leur suivi ultérieur. Les marques identifiables sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte à la fois de leur notoriété et de la rentabilité qu'elles génèrent. Les listes clients sont quant à elles évaluées par reconstitution du coût de conquête de nouveaux clients.

E. 2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient moins les amortissements et les pertes de valeur.

Les immobilisations corporelles en cours de construction sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs commence dès leur mise en service.

A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- agencements : entre 5 et 15 ans ;
- matériels et mobiliers : entre 4 et 7 ans.

E. 3. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immeubles de placement sont enregistrés pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité. Les constructions sont amorties sur 40 années. Les autres composants sont amortis sur les mêmes durées que les autres immobilisations corporelles du Groupe.

E. 4. Actifs financiers non courants

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont classés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et par conséquent inscrits à leur juste valeur. Les profits ou les pertes latents sont comptabilisés directement en capitaux propres (en réserves de juste valeur des instruments financiers) jusqu'à ce que le titre soit cédé, auquel cas le profit ou la perte cumulé préalablement comptabilisé en capitaux propres est alors inclus dans le résultat net de l'exercice. En cas de perte significative ou prolongée, cette perte donne lieu à la constatation d'une dépréciation non réversible comptabilisée en résultat.

Un test de dépréciation est effectué dès lors qu'il existe des indications opérationnelles financières de perte de valeur, comme par exemple, une diminution du cours boursier si l'entité est cotée, des difficultés importantes de l'entité, des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie estimés, des informations portant sur des changements dans l'environnement économique, financier ou politique importants ayant un effet négatif sur l'entité... Dès lors qu'un indice de perte de valeur est détecté, le Groupe réalise un test de dépréciation l'amenant à comparer la valeur recouvrable de l'immobilisation financière avec sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable est approchée selon les méthodes décrites en Note 2.E. 5.

E. 5. Valeur recouvrable des immobilisations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill, les immobilisations incorporelles, corporelles et les immeubles de placement font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et au minimum une fois par an pour les immobilisations à durée de vie indéfinie (catégorie limitée aux goodwill et aux marques).

E. 5. 1. Indices de perte de valeur

Les indices de perte de valeur sont les suivants :

- baisse de 15% du Chiffre d'affaires opérationnel à périmètre et change constants ; ou
- baisse de 20% de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) à périmètre et change constants ; ou
- tout événement ou modification d'environnement de marché indiquant un risque de perte de valeur

E. 5. 2. Unités Génératrices de Trésorerie

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Tous les actifs incorporels, y compris les goodwill et les actifs corporels, sont alloués à des UGT.

Les UGT sont identifiées par pays. Pour les pays les plus significatifs, elles sont définies par famille de solutions (Avantages aux Salariés, Frais Professionnels et Motivation & Récompenses) dès lors qu'il s'agit d'une activité bien distincte comportant des équipes commerciales et des portefeuilles clients distincts.

METHODES DE DETERMINATION DE LA VALEUR RECOUVRABLE

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'UGT avec sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, et
- sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable des UGT est, par conséquent, approchée en deux temps :

- d'abord multiple de l'excédent brut d'exploitation (approche de la juste valeur),
- puis détermination de flux de trésorerie actualisés (approche de la valeur d'utilité) lorsque le test par les multiples est non satisfaisant.

a) Valeur fondée sur un multiple normatif de l'excédent brut d'exploitation (EBE)

Ce principe de calcul apparaît comme la meilleure méthode de reconstitution de la juste valeur diminuée des coûts de vente et permet d'approcher au mieux la valeur de réalisation d'une UGT en cas de mise en vente.

Cette méthode consiste à calculer l'EBE moyen des deux dernières années réalisé par l'UGT puis à lui appliquer un multiple en fonction de la situation géographique du pays ainsi que du risque spécifique au pays.

Les multiples retenus correspondent à des moyennes de transactions ayant eu lieu sur le marché.

En cas d'identification d'une perte de valeur, un test sur les flux futurs de trésorerie est alors réalisé.

b) Valeur fondée sur un test de flux futurs de trésorerie actualisés

Les projections sont réalisées sur une durée maximale de 5 ans, sauf si une durée plus longue peut être justifiée ce qui est notamment le cas lorsque le cycle économique est bas. Le taux retenu pour l'actualisation des flux futurs est le CMPC (Coût Moyen Pondéré du Capital) de clôture. Le taux de croissance à l'infini est, quant à lui, adapté en fonction de l'évolution économique de chacun des pays.

E. 5. 3. Evaluation des dépréciations

A l'issue de ce test, si cette évaluation met en évidence une dépréciation à comptabiliser, la dépréciation comptabilisée est égale au minimum des deux dépréciations calculées respectivement en référence à la juste valeur et à la valeur d'utilité de l'UGT testée. La dépréciation est constatée dans le poste « Charges et produits non récurrents » (cf. Note 2.T. 9).

E. 5. 4. Reprises des dépréciations

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'Actifs », les dépréciations des goodwill sont irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations incorporelles à durée de vie définie telles que les licences et les logiciels, sont aussi considérées comme irréversibles. Les dépréciations se rattachant aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie telles que les marques sont, quant à elles, réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'UGT.

F. Stocks

Les stocks, conformément à la norme IAS 2 « Stocks », sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré.

G. Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant des pertes de valeur enregistrées dans le compte de résultat. Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues n'est pas recouvrable.

H. Fonds réservés

Les fonds réservés sont représentatifs de la valeur faciale des titres de services en circulation soumis à des réglementations particulières dans certains pays (notamment en France pour les produits *Ticket Restaurant®* et *Ticket CESU®*, au Royaume-Uni et en Roumanie). En particulier, ces fonds font l'objet de restriction quant à leur utilisation et ne sont pas fongibles avec la trésorerie du Groupe. Ils restent la propriété d'Edenred et sont investis dans des instruments financiers donnant lieu à rémunération.

I. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges payées au cours d'un exercice afférentes aux exercices suivants. Ce poste figure dans les « Autres tiers ».

J. Actions propres

Les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

K. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Les provisions pour restructurations sont comptabilisées lorsque le Groupe a un plan formalisé et détaillé pour la restructuration qui a été notifié aux parties concernées.

Les provisions comprennent des provisions pour sinistres liés aux vols, calculées en fonction des vols déclarés et en se basant sur le pourcentage de la valeur faciale des titres volés correspondant à une anticipation du taux d'utilisation effective des titres de services volés.

L. Engagements de retraites et assimilés

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite complémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de l'activité.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies ou à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dues à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes dues est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages du Personnel ».

Les engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que : augmentation des salaires, âge de départ en retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation. Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Afin de déterminer le passif au titre des engagements de retraite et assimilés, il est également tenu compte des actifs des régimes détenus en couverture qui sont évalués à leur valeur de marché. Le passif au titre des engagements de retraite comptabilisé au bilan correspond à la valeur actualisée des obligations, après déduction de la juste valeur des actifs détenus en couverture. Un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. S'agissant des avantages postérieurs à l'emploi, les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique « Provisions à caractère non courant ».

M. Conversion des opérations libellées en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, dans chaque société du Groupe, les transactions réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle sont converties au cours de change en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les créances et les dettes correspondantes sont converties en euros sur la base du cours de change en vigueur à la date d'arrêt du bilan (cours de clôture). Les passifs évalués à la juste valeur qui sont libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Les gains ou pertes de change latents qui en résultent sont comptabilisés en résultat financier à l'exception des écarts de change résultant des passifs évalués à la juste valeur qui sont comptabilisés en capitaux propres.

N. Impôts

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigés de la fiscalité différée.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés. Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles sauf si l'impôt différé est généré par un goodwill non déductible fiscalement ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises sous influence notable ou entreprises conjointes sauf si :

- la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée ; et
- s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables et amortissements réputés différés que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable apparaît probable.

La charge d'impôt différé est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est également comptabilisée en capitaux propres.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les ajustements des actifs d'impôts différés issus de sociétés acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en résultat sans ajustement correspondant du goodwill.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

La loi de finances 2010 a réformé la taxe professionnelle pour la remplacer par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T). La C.E.T se compose de deux éléments qui sont :

- la Contribution Foncière des Entreprises (C.F.E.), assise sur la valeur locative des seuls biens passibles de taxes foncières, présentant des caractéristiques similaires à celles de la taxe professionnelle et de ce fait assimilable comptablement à une charge opérationnelle ; et
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E.), assise sur la valeur ajoutée produite par les entreprises et présentant certaines caractéristiques la rapprochant d'un impôt sur le résultat au regard de la norme IAS 12.

Dans un communiqué du 14 janvier 2010, le Conseil National de la Comptabilité a considéré qu'il appartenait à chaque entreprise d'exercer son jugement afin de déterminer la qualification de la C.V.A.E..

Après analyses, Edenred a jugé que la C.V.A.E. remplissait les caractéristiques d'un impôt sur le résultat. Ce changement n'a eu aucun impact significatif sur les comptes du Groupe.

O. Paiement fondé sur des actions

O. 1. Plans d'Options de Souscription d'actions

Les plans d'options de souscription d'actions attribués par le Conseil d'Administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011 et du 27 février 2012 entrent dans le champ d'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Il s'agit d'options de souscription réservées au personnel sans condition particulière d'acquisition excepté une présence effective au terme de la période d'acquisition des droits.

La juste valeur des services reçus en contrepartie de l'attribution de ces options sous conditions de performance est évaluée par référence à la juste valeur des options à la date de leur attribution. La juste valeur des options est évaluée selon la formule de « Black & Scholes ». La date d'attribution est la date à laquelle les termes et les conditions du plan sont connus par les salariés du Groupe : elle correspond à la date du Conseil d'Administration ayant décidé ce plan.

La juste valeur des options ainsi déterminée est reconnue de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits. Cette dépense est constatée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Lors de l'exercice des options, le montant de trésorerie perçu par le Groupe au titre du prix d'exercice est comptabilisé en trésorerie en contrepartie des capitaux propres.

O. 2. Plans d'actions sous conditions de performance

Les plans d'actions sous conditions de performance attribués par le Conseil d'Administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011 et du 27 février 2012 sont également comptabilisés conformément à la norme IFRS 2.

Les principes de comptabilisation sont identiques aux plans d'options de souscription d'actions.

Le nombre d'actions sous conditions de performance attribuées est révisé chaque année en fonction des évolutions de la probabilité de réalisation des conditions de performance.

P. Titres à rembourser

Les titres de service à rembourser sont comptabilisés en passif courant. Ils correspondent à la valeur faciale des titres en circulation non encore remboursés.

Q. Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et des passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque ce dernier devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Q. 1. Actifs financiers

Les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par la norme IAS 39 :

- la catégorie « prêts et créances » qui comprend principalement les dépôts à terme et les prêts à des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont enregistrés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement ;
- la catégorie « actifs détenus jusqu'à échéance » qui comprend principalement les obligations et les titres de créances négociables dont la particularité est d'être détenus jusqu'à l'échéance. Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs détenus jusqu'à échéance sont comptabilisés au coût amorti correspondant à leur juste valeur. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti et font l'objet d'une dépréciation en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée au résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à augmenter ultérieurement.

Pour ces deux catégories, la comptabilisation au coût amorti est équivalente à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais ou de coûts significatifs ;

- la catégorie « actifs financiers disponibles à la vente » qui comprend principalement les titres de participations, les parts de SICAV et de fonds commun de placement. Ces actifs sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres. La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés (technique de valorisation de niveau 1), aux valeurs liquidatives pour les SICAV et Fonds commun de placement (technique de valorisation de niveau 2) et à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre (techniques de valorisation de niveau 3 basées sur des données non observables). Pour les titres non cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable, les titres sont alors maintenus au bilan à leur coût d'entrée c'est-à-dire à leur coût d'acquisition, majoré des coûts de transactions éventuels. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation durable de ces titres (notamment en cas de baisse importante ou prolongée de la juste valeur), la perte cumulée comptabilisée en capitaux propres est alors constatée en résultat.

Q. 2. Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires sous forme de tirages de lignes de crédit et découverts bancaires portant intérêts sont enregistrés pour les montants reçus, nets des coûts directs d'émission.

Q. 3. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti. Le coût amorti utilise la méthode du taux effectif global incluant les différents frais d'émission ainsi que les éventuelles primes de remboursement et d'émission.

Q. 4. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition aux risques auxquels il est confronté dans le cadre de ses activités. Les risques couverts sont le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture. La comptabilisation des variations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte.

La plupart des dérivés de taux et de change utilisés par Edenred sont qualifiés d'instrument de couverture. La comptabilité de couverture est applicable notamment si et seulement si les conditions prévues par la norme IAS 39 sont remplies, à savoir :

- la relation de couverture doit être clairement désignée et documentée à la date de la mise en place de l'instrument de couverture ;
- « l'efficacité » de la relation de couverture doit être démontrée dès son origine et à chaque arrêté de façon prospective et rétrospective.

Instruments financiers qualifiés de couverture

Lorsque les instruments financiers dérivés sont qualifiés d'instruments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont qualifiés :

- de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme non comptabilisé ; ou
- de couverture de flux de trésorerie.

Couverture de juste valeur

Une couverture de juste valeur permet de couvrir l'exposition au risque de variation de juste valeur d'un actif financier, d'un passif financier ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

La variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en résultat de la période, symétriquement à la variation de l'élément couvert. Ces deux réévaluations se compensent au sein des mêmes rubriques du compte de résultat, au montant près de la « part inefficace » de la couverture.

Couverture de flux de trésorerie

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou à une transaction prévue hautement probable.

La variation de juste valeur de l'instrument financier dérivé est comptabilisée en capitaux propres pour la « part efficace » de la couverture et en résultat de la période pour la « part inefficace ».

Les montants accumulés dans les capitaux propres sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Lors de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les capitaux propres à cette date demeure dans les capitaux propres jusqu'à la date à laquelle la transaction prévue est finalement comptabilisée en résultat.

Lorsqu'il s'avère qu'une transaction prévue ne se produira pas, le montant des gains et pertes accumulés dans les capitaux propres est immédiatement comptabilisé en résultat.

R. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les disponibilités bancaires ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements correspondent essentiellement à des dépôts à terme bancaires et à des comptes bancaires rémunérés sans risque en capital. Ils ont une échéance inférieure ou égale à trois mois lors de leur souscription et sont convertibles à tout moment en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En application de la norme IAS 39, les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la valeur de marché à la date de clôture. La variation de la valeur de marché est constatée en résultat financier.

S. Autres placements de trésorerie

Le poste « Autres placements de trésorerie » comprend les placements dont l'échéance est supérieure à trois mois. Bien que très liquides et peu sensibles aux risques de taux et de change, ces placements ne sont plus inclus dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie, conformément à la Recommandation AMF n°2011-16 en vue de l'arrêté des comptes 2011. Ce poste contient également les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie faisant l'objet de restrictions liées à des réglementations propres à certains pays (contrôle des changes, etc.).

Les postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Autres placements de trésorerie » sont tous deux pris en compte dans le calcul de l'endettement net. L'endettement net est présenté en Note 24 « Analyse de l'endettement net et de la trésorerie nette ».

T. Présentation du compte de résultat et du tableau de financement

T. 1. Volume d'émission

Le volume d'émission correspond à la valeur faciale des tickets et chèques prépayés émis sur la période, ainsi qu'au montant crédité sur les cartes, s'agissant des cartes prépayées.

Le volume d'émission est suivi pour les produits dès lors que la gestion des titres en circulation, quel que soit leur support, est opérée par Edenred.

T. 2. Chiffre d'affaires opérationnel

En application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », le chiffre d'affaires opérationnel correspond au montant des ventes de produits et prestations de services liées aux activités ordinaires des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement.

Conformément à la norme IAS 18, l'ensemble du chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des rabais, remises et ristournes, de la TVA et des autres taxes.

Le chiffre d'affaires opérationnel est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que les produits peuvent être évalués de manière fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à sa recouvrabilité.

Le chiffre d'affaires opérationnel est de deux types :

T. 2. 1. Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission

Le chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission correspond au chiffre d'affaires opérationnel généré par l'activité de titres de services dont la gestion est assurée par Edenred.

Pour l'ensemble de ces produits, le chiffre d'affaires comptabilisé comprend essentiellement les éléments suivants :

- les commissions perçues auprès des entreprises clientes. Les commissions comprennent la commission facturée sur la vente des tickets et des cartes ainsi que l'ensemble des frais annexes facturés aux clients sur la vente tels que les frais de livraison, la vente de la carte ou les frais de personnalisation des titres de services, etc. Les commissions sont comptabilisées en chiffre d'affaires lors de l'émission des titres de services et de leur envoi aux clients ;

- la participation des affiliés correspondant à la quote-part des titres de services non remboursée au porteur du titre ainsi que les frais annexes qui pourraient lui être facturés tels qu'un droit d'entrée, des frais de souscription mensuels, la vente ou la location du terminal de paiement (TPE)... Les participations sont considérées comme un revenu acquis dès lors que les titres de services sont émis et dans la mesure où l'opération de traitement ne peut être dissociée de l'opération d'émission. Elles sont par conséquent comptabilisées à l'émission du titre de services, une provision pour coût de traitement à venir étant alors comptabilisée ;
- les gains réalisés sur les titres de services non présentés avant la date d'expiration. Afin de tenir compte des pratiques commerciales existantes dans chacun des pays (remboursement des titres de services périmés et autres gestes commerciaux), ces gains sont reconnus progressivement une fois atteinte la date d'expiration des titres de services ;
- les revenus issus des insertions publicitaires dans les carnets de tickets ou les cartes. Ces revenus sont comptabilisés à la date de facturation au client achetant l'insertion publicitaire.

T. 2. Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission

Le chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission correspond au chiffre d'affaires généré par des activités à valeur ajoutée telles que les programmes de motivation, des services à la personne, des prestations liées à de l'événementiel. Ce chiffre d'affaires correspond au montant de la prestation facturée à l'entreprise cliente et est comptabilisé à la date de livraison des solutions.

T. 3. Chiffre d'affaires financier

Le chiffre d'affaires financier correspond aux revenus générés par le placement des fonds structurellement mis à la disposition de Edenred entre :

- la date d'émission et la date de remboursement pour les titres de service prépayés, et
- la date de chargement et la date d'utilisation des crédits pour les cartes prépayées.

Le chiffre d'affaires financier représente des produits d'exploitation de ce métier et, cumulé avec le chiffre d'affaires opérationnel, forment le chiffre d'affaires total du Groupe.

T. 4. Excédent brut d'exploitation

L'excédent brut d'exploitation comprend les revenus et charges d'exploitation ainsi que les charges de loyers.

T. 5. Amortissements, provisions et dépréciations

Les amortissements, provisions et dépréciations reflètent les coûts de détention opérationnels des actifs en propriété.

T. 6. Résultat d'exploitation courant

Le résultat d'exploitation courant reflète l'excédent brut d'exploitation après coûts de détention opérationnels des actifs principalement immatériels. Cet agrégat est utilisé comme référence pour la définition des rémunérations au niveau du Groupe et plus particulièrement pour celles des dirigeants dans la mesure où il reflète la performance économique de l'activité.

Le résultat d'exploitation courant sert de base de calcul de la marge opérationnelle : « Résultat d'exploitation courant / volume d'émission ».

T. 7. Résultat financier

Le résultat financier comprend :

- les charges ou produits d'intérêts sur les emprunts, les autres passifs financiers et les prêts et créances ;
- le résultat de change sur opérations financières ;
- les dotations / reprises de provisions financières.

T. 8. Résultat avant impôt et éléments non récurrents

Ce solde comprend le résultat des opérations du Groupe ainsi que celui de leur financement. Le résultat financier fait partie intégrante du résultat opérationnel du Groupe dans la mesure où il contribue au critère de performance sur lequel Edenred communique auprès des investisseurs.

T. 9. Charges et produits non récurrents

Les charges et produits non récurrents comprennent :

- les charges de restructuration c'est-à-dire les charges liées aux opérations de restructuration engagées par le Groupe ;
- l'ensemble des dépréciations comptabilisées dans le cadre de l'application de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » ;
- les plus ou moins values de cession des actifs immobilisés, des provisions et des pertes et gains non opérationnels.

Ces éléments ne sont pas directement liés à la gestion courante.

T. 10. Résultat opérationnel avant impôt

Le résultat opérationnel avant impôt se définit par différence entre le résultat avant impôt et éléments non récurrents et les éléments inhabituels, anormaux et peu fréquents non directement liés à la gestion courante des opérations du Groupe.

T. 11. Résultat Courant après impôt

Le résultat courant après impôt comprend :

- le résultat avant impôt et éléments non récurrents, et
- l'impôt de la période retraité de la part liée aux éléments non récurrents,

auxquels on soustrait les intérêts minoritaires.

T. 12. Tableau de financement

Il est présenté selon la même structure que celle utilisée pour la gestion interne du Groupe et isole, d'une part, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'autre part les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement et enfin les flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles incluent :

- la marge brute d'autofinancement avant éléments non récurrent ;
- les encaissements ou décaissements liés aux éléments non récurrents ;
- la variation du besoin en fonds de roulement ;
- la variation des fonds réservés.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement incluent :

- les investissements récurrents dont l'objet est le maintien ou le renouvellement d'actifs existants au 1^{er} janvier de chaque exercice et nécessaires à une exploitation normale ;
- les investissements de développement qui recouvrent les actifs immobilisés et les comptes de besoin en fonds de roulement des filiales nouvellement consolidées par intégration globale ainsi que la constitution de nouveaux actifs ;
- les produits des cessions d'actifs.

Les flux de trésorerie des activités de financement incluent :

- les variations des capitaux propres ;
- les variations des dettes et emprunts ;
- les dividendes ;
- les achats/ventes de titres d'autocontrôle,
- les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle.

U. Résultat net par action

U. 1. Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le Résultat Net - Part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période (retraité du nombre d'actions propres détenues sur la période).

U. 2. Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif.

V. Autres informations

La notion d'actifs et de passifs courants s'entend pour des actifs et passifs que Edenred s'attend à pouvoir réaliser ou régler :

- soit dans le cadre du cycle normal de son exploitation ;
- soit dans les douze mois suivant la date de clôture.

W. Renseignements concernant Edenred S.A.

Dénomination sociale : Edenred S.A.

Siège social : Immeuble Colombus, 166-180 Boulevard Gabriel Péri, 92245 MALAKOFF - France

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 451 794 792 euros

RCS Nanterre : 493 322 978

NAF : 6420Z

Le Conseil d'Administration d'Edenred du 12 février 2013 a autorisé la publication de ces états financiers.

Note 3. VARIATIONS DE PERIMETRE ET FAITS MARQUANTS

A. Variation de périmètre 2012

A. 1. Acquisitions et développements

En avril 2012, Edenred a acquis, au Brésil, la société **Comprocard**, leader du marché des titres-alimentation dans l'Etat pétrolier de l'Espirito Santo, avec un volume d'émission annuel d'environ 100 millions d'euros. La valeur d'entreprise (prix d'acquisition + dette financière nette) de cette acquisition s'élève à 24 millions d'euros, dont deux compléments de prix payables en 2013 et 2014, estimés à 2 millions d'euros chacun. L'écart de première consolidation a été affecté (en montant brut hors impôts différés) à la liste clients pour 10 millions d'euros et en goodwill pour l'écart résiduel, soit 16 millions d'euros.

En juillet 2012, Edenred a annoncé l'acquisition de **Barclay Vouchers**, unique émetteur de titres restaurant au Japon. Avec plus de 600 clients, 130 000 bénéficiaires et un réseau de 31 500 restaurants affiliés, Barclay Vouchers filiale à 100% de Baring Private Equity Asia (BPEA), a réalisé un volume d'émission de 91 millions d'euros en 2011. Cette opération a été réalisée pour une valeur d'entreprise de 28 millions d'euros. L'écart de première consolidation a été affecté (en montant brut hors impôts différés) à la liste clients pour 5 millions d'euros et en goodwill pour l'écart résiduel, soit 24 millions d'euros.

B. Variation de périmètre 2011

B. 1. Acquisitions et développements

En janvier 2011, Edenred a annoncé l'acquisition de **RistoChef**, septième opérateur italien de titres restaurant. Avec plus de 1 800 clients et près de 3% de part de marché, RistoChef, filiale à 100% du Groupe Elios, a réalisé un volume d'émission estimé à environ 70 millions d'euros en 2010.

Cette opération permet à Edenred de renforcer sa position de leader en Italie avec plus de 40% de part de marché.

La valeur d'entreprise de cette acquisition s'élève à 9 millions d'euros. L'écart de première consolidation a été affecté (en montant brut hors impôts différés) à la liste clients pour 4 millions d'euros et en goodwill pour l'écart résiduel, soit 10 millions d'euros.

En octobre 2011, Edenred a acquis les activités cartes essences de **CGI**, sixième émetteur de cartes essence spécialisées au Mexique. La valeur des actifs acquis s'élève à 4 millions d'euros, dont un complément de prix payé au second semestre 2012 pour un montant de 2 millions d'euros. Le coût de cette acquisition a été affecté principalement à la liste clients.

B. 2. Cessions

Dans le cadre de la revue stratégique de son portefeuille, le groupe Edenred a procédé à la cession de certaines activités de conseil et d'assistance psychologique aux salariés (concept anglo-saxon de l'EAP, Employee Assistance Program).

B. 2. 1. Cession de la société EAP France et de sa participation dans BEA

En avril 2011, Edenred a cédé 100% de la société EAP France et sa participation dans BEA (société spécialisée dans la conciergerie d'entreprise) à Europ Assistance France (51%) et Malakoff Médéric (49%). Cette activité sans volume d'émission a contribué au chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour 5 millions d'euros en 2010.

Réalisée pour un montant de 4 millions d'euros, cette opération a dégagé une plus-value de 3 millions d'euros.

B. 2. 2. Cession de la société WorkPlace Benefits et de ses filiales

En mai 2011, Edenred a cédé sa participation dans la société américaine WorkPlace Benefits et ses filiales à l'actionnaire majoritaire (personne physique). Cette activité sans volume d'émission a contribué au chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour 9 millions d'euros en 2010.

Réalisée pour un montant de 3 millions d'euros, cette opération a dégagé une plus-value de 1 million d'euros.

B. 2. 3. Cession de la société Davidson Trahaire et de ses filiales

En août 2011, Edenred a cédé 100% de sa filiale australienne Davidson Trahaire, société de conseil en ressources humaines, spécialisée dans l'assistance psychologique aux employés. Cette activité sans volume d'émission a contribué au chiffre d'affaires consolidé du Groupe pour 18 millions d'euros en 2010 et 13 millions d'euros en 2011.

Réalisée pour un montant de 48,5 millions de dollars australiens, soit environ 35 millions d'euros, cette opération a dégagé une plus-value de 16 millions d'euros.

C. Fait marquant

C. 1. Placement privé d'un emprunt obligataire

Au cours du premier semestre 2012, Edenred a procédé avec succès au placement privé d'un emprunt obligataire d'un montant de 225 millions d'euros, d'une durée de 10 ans (maturité 23 mai 2022), assorti d'un coupon de 3,75%.

Cette opération permet de renforcer la liquidité du Groupe, de diversifier ses sources de financement et d'allonger la durée moyenne de sa dette. L'utilisation des fonds est affectée au remboursement anticipé partiel de dette bancaire.

Note 4. INFORMATION SECTORIELLE

Principal décideur opérationnel

Le principal décideur opérationnel du Groupe est la Direction Générale assistée du Comité exécutif. En effet, la Direction Générale affecte les ressources aux différents secteurs opérationnels et en évalue les performances.

Les décisions prises par la Direction Générale se basent sur le reporting interne du Groupe. Ce reporting interne présente des données au niveau pays.

Regroupements

Dans le reporting interne du Groupe, les données au niveau pays sont regroupées en quatre zones géographiques :

- la France ;
- l'Europe hors France ;
- l'Amérique latine ;
- le Reste du Monde.

Hormis la France, les secteurs présentés sont donc des regroupements de secteurs opérationnels. Ces regroupements ont été effectués selon les principes énoncés dans IFRS 8.

Ainsi, outre les aspects de similarité des caractéristiques économiques à long terme, la norme IFRS 8 énumère également 5 critères de regroupement :

- a)** la nature des produits et services ;
- b)** la nature des procédés de fabrication ;
- c)** le type ou la catégorie de clients auxquels sont destinés leurs produits et services ;
- d)** les méthodes utilisées pour distribuer leurs produits ou fournir leurs services ; et
- e)** s'il y a lieu, la nature de l'environnement réglementaire, par exemple, la banque, l'assurance ou les services publics.

Les regroupements « Europe hors France » et « Amérique latine » respectent chacun l'ensemble des critères énoncés ci-dessus.

Le secteur « Reste du Monde » comprend quant à lui les pays ne rentrant pas dans les secteurs « France », « Europe hors France » et « Amérique latine ».

Enfin, les « Structures mondiales » regroupent la holding Edenred S.A., les sièges régionaux et les sociétés n'ayant pas d'activités opérationnelles.

Les transactions entre secteurs ne sont pas significatives.

A. Exercice 2012

A. 1. Résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	TOTAL Déc. 2012
VOLUME D'EMISSION	2 620	4 646	8 804	587	-	-	16 657
Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission	117	248	445	28	-	-	838
Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission	21	61	34	22	-	-	138
Chiffre d'affaires opérationnel	138	309	479	50	-	-	976
Chiffre d'affaires financier	20	28	39	4	-	-	91
Chiffre d'affaires externe au Groupe	158	337	518	54	-	-	1 067
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	3	-	-	-	(3)	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS	158	340	518	54	-	(3)	1 067
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT DES SECTEURS OPERATIONNELS	45	95	243	3	(19)	-	367

A. 2. Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	TOTAL Déc. 2012
Goodwill	91	182	215	40	-	-	528
Immobilisations incorporelles	23	48	29	6	7	-	113
Immobilisations corporelles	6	14	63	3	1	-	87
Actifs financiers non courants	-	1	1	3	5	-	10
Actifs d'impôts différés	2	23	3	1	8	-	37
Actif non courant	122	268	311	53	21	-	775
Actif courant	747	756	1 587	164	335	-	3 589
TOTAL ACTIF	869	1 024	1 898	217	356	-	4 364
Capitaux propres et intérêts minoritaires	179	615	556	51	(2 434)	-	(1 033)
Passif non courant	13	66	32	5	1 326	-	1 442
Passif courant	677	343	1 310	161	1 464	-	3 955
TOTAL PASSIF	869	1 024	1 898	217	356	-	4 364

B. Exercice 2011

B. 1. Résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	TOTAL Déc. 2011
VOLUME D'EMISSION	2 598	4 770	7 337	484	-	-	15 188
Chiffre d'affaires opérationnel avec volume d'émission	120	255	386	22	-	-	782
Chiffre d'affaires opérationnel sans volume d'émission	24	72	28	34	-	-	158
Chiffre d'affaires opérationnel	144	327	414	56	-	-	940
Chiffre d'affaires financier	20	32	36	3	-	-	92
Chiffre d'affaires externe au Groupe	164	359	450	59	-	-	1 032
Chiffre d'affaires intersecteurs	-	-	-	-	-	-	-
CHIFFRE D'AFFAIRES DES SECTEURS OPERATIONNELS	164	359	450	59	-	-	1 032
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT DES SECTEURS OPERATIONNELS (a)	46	111	206	3	(11)	-	355

(a) En 2011, le Groupe a procédé à la refonte du système de redevances internes entre Edenred S.A. (classée en Structures Mondiales) et ses différentes filiales. Pour refléter ce changement, (11) millions d'euros ont été reclassés de Structures Mondiales vers les autres secteurs opérationnels dans le tableau ci-dessus. Ces reclassements sont sans impact sur le résultat d'exploitation courant du Groupe.

B. 2. Bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	Eliminations	TOTAL Déc. 2011
Goodwill	91	187	215	16	-	-	509
Immobilisations incorporelles	22	50	23	1	5	-	101
Immobilisations corporelles	7	11	32	4	1	-	55
Actifs financiers non courants	1	1	1	1	-	-	4
Actifs d'impôts différés	3	15	11	2	8	-	39
Actif non courant	124	264	282	24	14	-	708
Actif courant	764	734	1 391	142	482	-	3 513
TOTAL ACTIF	888	998	1 673	166	496	-	4 221
Capitaux propres et intérêts minoritaires (a)	153	424	541	21	(2 150)	-	(1 011)
Passif non courant	12	63	26	1	1 406	-	1 508
Passif courant (a)	723	511	1 106	144	1 240	-	3 724
TOTAL PASSIF	888	998	1 673	166	496	-	4 221

(a) En 2011, le Groupe a procédé à la refonte du système de redevances internes entre Edenred S.A. (classée en Structures Mondiales) et ses différentes filiales. Pour refléter ce changement, 11 millions d'euros sur la ligne « Passif courant » et (11) millions d'euros sur la ligne « Capitaux propres et intérêts minoritaires » ont été reclassés de Structures Mondiales vers les autres secteurs opérationnels dans le tableau ci-dessus. Ces reclassements sont sans impact sur les totaux « Passif courant » et « Capitaux propres et intérêts minoritaires » du Groupe.

C. Variation du volume d'émission

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Volume d'émission 2012	2 620	4 646	8 804	587	-	16 657
Volume d'émission 2011	2 598	4 770	7 337	484	-	15 188
Variation en publié	+22	(124)	+1 467	+104	-	+1 469
% de variation en publié	+0.8%	(2.6)%	+20.0%	+21.2%	-	+9.7%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+82	(145)	+1 559	+45	-	+1 541
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+3.2%	(3.0)%	+21.3%	+9.2%	-	+10.1%

D. Variation du chiffre d'affaires

D. 1. Chiffre d'affaires total

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires externe 2012	158	337	518	54	-	1 067
Chiffre d'affaires externe 2011	164	359	450	59	-	1 032
Variation en publié	(6)	(22)	+68	(5)	-	+35
% de variation en publié	(3.4)%	(6.1)%	+15.0%	(9.6)%	-	+3.3%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+9	(17)	+79	+4	-	+75
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+5.3%	(4.9)%	+17.5%	+8.7%	-	+7.3%

D. 2. Chiffre d'affaires opérationnel

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires opérationnel 2012	138	309	479	50	-	976
Chiffre d'affaires opérationnel 2011	144	327	414	56	-	940
Variation en publié	(6)	(17)	+65	(6)	-	+36
% de variation en publié	(3.6)%	(5.3)%	+15.5%	(11.5)%	-	+3.7%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+8	(15)	+75	+4	-	+72
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+5.9%	(4.6)%	+18.0%	+7.3%	-	+7.7%

D. 3. Chiffre d'affaires financier

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Chiffre d'affaires financier 2012	20	28	39	4	-	91
Chiffre d'affaires financier 2011	20	32	36	3	-	92
Variation en publié	(0)	(5)	+3	+1	-	(1)
% de variation en publié	(2.1)%	(13.4)%	+9.5%	+23.4%	-	(0.7)%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+0	(2)	+4	+1	-	+3
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+1.6%	(7.0)%	+10.8%	+33.4%	-	+3.2%

E. Variation du résultat d'exploitation courant

<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Amérique latine	Reste du Monde	Structures mondiales	TOTAL
Résultat d'exploitation courant 2012	45	95	243	3	(19)	367
Résultat d'exploitation courant 2011 (a)	46	111	206	3	(11)	355
Variation en publié	(1)	(16)	+37	(0)	(8)	+12
% de variation en publié	(2.4)%	(14.7)%	+18.1%	(8.5)%	+68.7%	+3.3%
VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+4	(14)	+41	+3	(3)	+31
% DE VARIATION EN DONNEES COMPARABLES	+8.9%	(13.1)%	+20.1%	+87.3%	+23.5%	+8.7%

- (a) En 2011, le Groupe a procédé à la refonte du système de redevances internes entre Edenred S.A. (classée en Structures Mondiales) et ses différentes filiales. Pour refléter ce changement, (11) millions d'euros ont été reclassés de Structures Mondiales vers les autres secteurs opérationnels dans le tableau ci-dessus. Ces reclassements sont sans impact sur le résultat d'exploitation courant du Groupe.

Note 5. ANALYSE DES VARIATIONS DU VOLUME D'EMISSION, DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT

Les variations entre 2011 et 2012 de l'activité du Groupe se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Déc. 2011	Déc. 2012	Δ Décembre 2012 / Décembre 2011							
			Croissance organique		Effets de périmètre		Impact de change		Variation totale	
			En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %	En M€	En %
VOLUME D'EMISSION	15 188	16 657	+1 541	+10.1%	+114	+0.8%	(186)	(1.2)%	+1 469	+9.7%
CA avec volume d'émission	782	838	+70	+9.0%	(2)	(0.3)%	(12)	(1.6)%	+56	+7.1%
CA sans volume d'émission	158	138	+2	+1.0%	(22)	(13.8)%	-	-	(20)	(12.8)%
Chiffre d'affaires opérationnel	940	976	+72	+7.7%	(24)	(2.7)%	(12)	(1.3)%	+36	+3.7%
CA financier - Float libre	76	75	+3	+3.7%	(3)	(3.3)%	(1)	(1.4)%	(1)	(1.0)%
CA financier - Fonds réservés	16	16	+0	+1.2%	+0	+0.3%	(0)	(0.5)%	+0	+1.0%
Chiffre d'affaires financier	92	91	+3	+3.2%	(3)	(2.7)%	(1)	(1.2)%	(1)	(0.7)%
CHIFFRE D'AFFAIRES EXTERNE AU GROUPE	1 032	1 067	+75	+7.3%	(27)	(2.7)%	(13)	(1.3)%	+35	+3.3%
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT	355	367	+31	+8.7%	(12)	(3.4)%	(7)	(2.0)%	+12	+3.3%

Note 6. CHARGES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	Décembre 2011	Décembre 2012
Coûts de personnel	(284)	(298)
Autres charges d'exploitation (1)	(364)	(368)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	(648)	(666)

- (1) Les autres charges d'exploitation sont principalement composées des coûts de production, de logistique, d'informatique, de marketing, des dépenses de publicité et de promotion ainsi que différents honoraires. Elles comprennent également les charges de loyers pour un montant de (18) millions d'euros en décembre 2012.
- (2) Au 31 décembre 2012 les charges d'exploitation sont impactées à hauteur de 6 millions d'euros par l'effet taux de change.

Note 7. DETAIL DES AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Les amortissements, provisions et dépréciations se détaillent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Amortissements	(31)	(34)
Provisions et dépréciations	2	(0)
TOTAL	(29)	(34)

Note 8. RESULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Coût de l'endettement brut	(47)	(43)
Effet des instruments de couverture	(0)	1
Produits générés par la trésorerie et autres placements de trésorerie	8	3
Coût de l'endettement net	(39)	(39)
Gains (Pertes) sur écarts de change	4	4
Autres produits et charges financiers	(5)	(1)
RESULTAT FINANCIER	(40)	(36)

Note 9. CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENTS

Les charges et produits non récurrents se décomposent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Variation de la provision pour restructuration	(1)	3
Coûts de restructuration	(4)	(4)
Charges de restructuration	(5)	(1)
Dépréciations de goodwill	(20)	(6)
Dépréciations d'immobilisations incorporelles	(4)	(1)
Dépréciation d'actifs	(24)	(7)
Autres plus ou moins-values	25	(2)
Provisions	1	6
Gains/ (pertes) non récurrents	(4)	(21)
Autres produits et charges non récurrents	22	(17)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS	(7)	(25)

A. Charges de restructuration

Les charges de restructuration sur la période 2011 comprennent principalement des coûts liés à la réorganisation au sein du comité exécutif et des zones de management.

B. Dépréciations d'actifs

En 2012, les dépréciations sont principalement liées à la revue de la valorisation du goodwill d'Edenred Incentives & Rewards Deutschland (Quasar) pour 6 millions d'euros.

En 2011, les dépréciations sont principalement liées à la revue de la valorisation des goodwill et des immobilisations incorporelles d'Edenred Incentives & Rewards Deutschland (Quasar) pour respectivement 6 millions d'euros et 2 millions d'euros, ainsi que 9 millions d'euros sur Edenred Singapour (Surfgold) et 7 millions d'euros sur Tintelingen.

C. Autres produits et charges non récurrents

Les autres produits et charges non récurrents sont constitués des éléments suivants :

- en 2012, principalement du redressement fiscal sur le recouvrement de la TVA en Italie pour 11 millions d'euros (cf. Note 29.C. 2) ;
- en 2011, principalement des plus-values de cession sur Davidson Trahair en Australie pour 16 millions d'euros, BEA/EAP France pour 3 millions d'euros et Workplace Benefits et ses filiales aux Etats Unis pour 1 million d'euros (cf. Note 3.B. 2).

Note 10. IMPOTS SUR LES BENEFICES

A. Charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Charge d'impôt exigible	(97)	(102)
SOUS-TOTAL IMPOTS EXIGIBLES	(97)	(102)
Impôts différés afférents à la naissance ou au reversement de différences temporelles	(6)	(1)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	-	(0)
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES	(6)	(1)
CHARGE D'IMPOT TOTALE	(103)	(103)

B. Preuve d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Résultat opérationnel avant impôt (a)	308	306
Dépréciation d'actifs non déductible fiscalement	(11)	(12)
Plus ou moins-values internes non fiscalisées	-	-
Autres	17	14
TOTAL DES DIFFERENCES PERMANENTES (CHARGES NON DEDUCTIBLES) (b)	6	2
Résultat non taxé ou taxé à taux réduit (c)	(25)	22
Résultat taxable au taux courant (d) = (a) + (b) + (c)	289	330
Taux courant d'impôt en France (e)	34.43%	34.43%
Impôt (théorique) au taux courant français (f) = (d) x (e)	(100)	(114)
Ajustements sur l'impôt théorique liés :		
. au différentiel de taux courant des pays étrangers	9	8
. à des pertes fiscales de l'exercice non activées	(5)	(5)
. à l'utilisation des pertes fiscales des exercices antérieurs	2	13
. à des impacts de changement de taux d'impôts différés	-	(0)
. à d'autres éléments	(6)	(3)
TOTAL DES AJUSTEMENTS SUR L'IMPOT THEORIQUE (g)	(0)	13
Impôt au taux normal (h) = (f) + (g)	(100)	(101)
Impôt au taux réduit (i)	(3)	(2)
CHARGE D'IMPOT DU GROUPE (j) = (h) + (i)	(103)	(103)

C. Taux normatif d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Résultat opérationnel avant impôt	308	306
Retraitement des produits et charges non récurrents	7	25
Résultat courant avant impôt	315	331
Charge d'impôt du Groupe	(103)	(103)
Retraitement de l'impôt rattaché au total des produits et charges non récurrents	2	(0)
Charge d'Impôt du Groupe normative	(101)	(103)
TAUX D'IMPOT NORMATIF	32.0%	31.2%

D. Détail des impôts différés actifs et passifs au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	21	14
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	17	13
Pertes fiscales activées	1	10
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIFS	39	37
Différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat social	15	17
Différences temporaires entre le résultat consolidé et le résultat social	71	74
SOUS-TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIFS	86	91
IMPOTS DIFFERES NETS ACTIF (PASSIF)	(47)	(54)

E. Impôts différés actifs non comptabilisés

Au 31 décembre 2012, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élève à 39 millions d'euros, dont 19 millions d'euros pour les Structures Mondiales (Edenred S.A.), 6 millions d'euros pour la Chine, 4 millions d'euros pour le Royaume-Uni, 2 millions d'euros pour l'Allemagne et 2 millions pour l'Inde. Des impôts différés actifs sur déficits générés par des pertes fiscales historiques ont été reconnus sur l'exercice 2012 pour 7 millions d'euros sur le Royaume-Uni et 2 millions d'euros sur le Brésil.

Pour mémoire, le montant des impôts différés actifs non comptabilisés s'élevait à 52 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, l'échéancier des impôts différés actifs non comptabilisés se compose de pertes fiscales pour un montant de 39 millions d'euros à activer de la façon suivante : 2 millions d'euros périmés entre N+1 et N+4, 8 millions d'euros périmés à horizon N+5 et au-delà et 29 millions d'euros sans limite temporelle.

Note 11. RESULTAT PAR ACTION

A. Résultat net – Part du Groupe par action

Au 31 décembre 2012, le capital social est composé de 225 897 396 actions.

Au 31 décembre 2012, le nombre d'actions en circulation et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation se détaillent comme suit :

	Décembre 2011	Décembre 2012
NOMBRE D'ACTIONNAIRES CAPITAL SOCIAL A LA CLOTURE	225 897 396	225 897 396
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	225 897 396	225 585 933
Actions propres non liées au contrat de liquidité	(231 907)	-
Actions propres liées au contrat de liquidité	(79 556)	54 556
Actions propres	(311 463)	54 556
NOMBRE D'ACTION EN CIRCULATION A LA CLOTURE	225 585 933	225 640 489
Actions propres - Effet prorata temporis	241 869	(15 038)
NOMBRE MOYEN PONDERE D'ACTIONNAIRES EN CIRCULATION A LA CLOTURE	225 827 802	225 625 451

Par ailleurs, 4 938 150 options de souscription d'actions et 2 482 721 actions sous conditions de performance ont été attribuées au personnel sur 2010, 2011 et 2012. Sur la base d'une conversion totale de ces actions potentielles, le nombre d'actions en circulation serait de 233 061 360 titres.

Le résultat dilué par action se base sur un nombre moyen d'actions en circulation ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles.

Sur la base des actions potentielles présentées ci-dessus et d'un cours moyen de l'action Edenred calculé :

- entre le 2 janvier 2012 et le 31 décembre 2012 pour les Plans 1 et 2 (21,77 euros), et
- entre le 27 février 2012 et le 31 décembre 2012 pour le plan 3 (22,27 euros),

le nombre moyen pondéré d'actions totalement dilué au 31 décembre 2012 est de 228 626 475.

	Décembre 2011	Décembre 2012
Résultat net - Part du Groupe (en millions d'euros)	194	183
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	225 897	225 586
Nombre moyen pondéré d'actions propres (en milliers)	(69)	39
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	225 828	225 625
RESULTAT PAR ACTION DE BASE (EN EUROS)	0.86	0.81
Nombre d'actions résultant de l'exercice d'options de souscription (en milliers)	3 091	1 953
Nombre d'actions résultant des actions sous conditions de performance (en milliers)	343	1 048
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers)	229 262	228 626
RESULTAT PAR ACTION DILUE (EN EUROS)	0.85	0.80

B. Résultat courant après impôt

Le résultat courant après impôt comprend :

- le résultat avant impôt et éléments non récurrents, et
- l'impôt de la période retraité de la part liée aux éléments non récurrents,

auxquels on soustrait les intérêts minoritaires.

Le résultat courant après impôt et le résultat courant après impôt par action se présentent comme suit :

	Décembre 2011	Décembre 2012
Résultat net de l'ensemble consolidé (en millions d'euros)	205	203
Retraitement des charges et produits non récurrents (en millions d'euros)	7	25
Retraitement du résultat net part des intérêts minoritaires (en millions d'euros)	(11)	(20)
Retraitement de l'impôt rattaché au total des charges et produits non récurrents (en millions d'euros)	2	(0)
Résultat courant après impôt - Part du Groupe (en millions d'euros)	203	208
Nombre d'actions retenues pour le calcul du résultat de base par action (en milliers)	225 828	225 625
RESULTAT COURANT APRES IMPOT - PART DU GROUPE PAR ACTION DILUE (EN EUROS)	0.90	0.92

Note 12. GOODWILL

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Valeurs brutes	658	684
Amortissements cumulés et dépréciations	(149)	(156)
TOTAL EN VALEUR NETTE	509	528

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Brésil	165	168
France (Ticket Cadeaux)	91	91
Royaume-Uni	61	61
Italie	46	46
Roumanie	37	37
Mexique	32	35
Japon	-	24
Suède	19	20
Etats-Unis	13	12
République Tchèque	12	12
Autres (inférieurs à 10 millions d'euros)	33	22
TOTAL EN VALEUR NETTE	509	528

La variation des goodwill nets sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Décembre 2011	Décembre 2012
VALEUR NETTE EN DEBUT DE PERIODE		551	509
Augmentation de la valeur brute et impact des entrées de périmètre		11	42
. Italie (acquisition Ristochef)		10	-
. Japon (acquisition Barclay Vouchers)		-	24
. Brésil (acquisition Comprocard)		-	16
. Mexique (affectation définitive CGI)		-	2
. Royaume-Uni (rachat des minoritaires Childcare Vouchers)		1	-
Cessions de l'exercice		(15)	-
Dépréciations	9	(20)	(6)
Différence de conversion		(16)	(17)
Valorisations / actualisations PUT et autres		(2)	-
Reclassements et autres variations		-	-
VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE		509	528

Note 13. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
VALEURS BRUTES		
Marque Kadéos (1)	19	19
Autres marques	20	21
Listes clients (2)	71	81
Licences, logiciels	130	139
Autres immobilisations incorporelles	40	44
TOTAL VALEURS BRUTES	280	304
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR		
Marques	(8)	(8)
Listes clients	(46)	(50)
Licences, logiciels	(91)	(95)
Autres immobilisations incorporelles	(34)	(38)
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR CUMULES	(179)	(191)
VALEURS NETTES	101	113

(1) Valorisation de la marque Kadéos suite à l'acquisition de la société en mars 2007.

(2) Dont 19 millions d'euros de valorisation des listes clients concernant Kadéos, totalement dépréciées à fin 2010.

Tableau de variation des immobilisations incorporelles :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	96	101
Entrées de périmètre	5	16
Immobilisations générées en interne	23	23
Acquisitions	3	0
Dotations aux amortissements	(19)	(21)
Pertes de valeur comptabilisées en charges (*)	(4)	(1)
Cessions	(3)	(0)
Différence de conversion	(1)	(3)
Reclassements	1	(2)
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	101	113

(*) En 2011 et 2012, cf. Note 9.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie indéfinie sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Marque Kadéos	19	19
Marque Rikskuponger	7	8
Marque Prepay	2	2
Autres marques	3	3
VALEUR NETTE EN FIN DE PERIODE	31	32

Le groupe ayant jugé qu'il n'existait pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle il s'attend à pouvoir utiliser ses marques, celles-ci ont été considérées, dans la plupart des cas, comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie.

Note 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Terrains	0	0
Constructions	19	42
Agencements	24	31
Matériels et mobiliers	89	97
Immobilisations en cours	2	3
VALEUR BRUTE	134	173

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Constructions	(1)	(1)
Agencements	(11)	(13)
Matériels et mobiliers	(67)	(72)
Immobilisations en cours	-	-
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	(79)	(86)
TOTAL DES DEPRECIATIONS	-	-
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	(79)	(86)

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Terrains	0	0
Constructions	18	41
Agencements	13	18
Matériels et mobiliers	22	25
Immobilisations en cours	2	3
VALEUR NETTE	55	87

La variation des immobilisations nettes sur la période considérée s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
VALEURS NETTES EN DEBUT DE PERIODE	40	55
Entrées de périmètre	19	37
Investissements	12	17
Cessions	(4)	(7)
Dotations aux amortissements	(12)	(13)
Pertes de valeur comptabilisées en charges	-	-
Différence de conversion	0	(2)
Autres reclassements	-	(0)
VALEURS NETTES EN FIN DE PERIODE	55	87

Note 15. TESTS DE DEPRECIATION DES ACTIFS IMMOBILISES

A. Pertes de valeurs comptabilisées

Les pertes de valeur cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élèvent à 190 millions d'euros au 31 décembre 2012 (183 millions d'euros au 31 décembre 2011). La dotation (nette de reprise) de l'exercice s'élève à 7 millions d'euros (24 millions d'euros sur l'exercice précédent).

Les UGT concernées par les pertes de valeur cumulées se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Décembre 2012											
	France - Kadéos				Autres pays				Total			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
Goodwill	196	-	(105)	91	488	-	(51)	437	684	-	(156)	528
Marques	19	-	-	19	21	(5)	(3)	13	40	(5)	(3)	32
Listes clients	21	(8)	(13)	-	60	(21)	(8)	31	81	(29)	(21)	31
Autres immobilisations incorporelles	25	(17)	(8)	-	158	(106)	(2)	50	183	(123)	(10)	50
Immobilisations corporelles	3	(3)	-	-	170	(83)	-	87	173	(86)	-	87
TOTAL	264	(28)	(126)	110	897	(215)	(64)	618	1 161	(243)	(190)	728

(en millions d'euros)	Décembre 2011											
	France - Kadéos				Autres pays				Total			
	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Perte de valeur cumulée	Valeur nette
Goodwill	196	-	(105)	91	462	-	(44)	418	658	-	(149)	509
Marques	19	-	-	19	20	(5)	(3)	12	39	(5)	(3)	31
Listes clients	21	(8)	(13)	-	50	(17)	(8)	25	71	(25)	(21)	25
Autres immobilisations incorporelles	25	(17)	(8)	-	145	(98)	(2)	45	170	(115)	(10)	45
Immobilisations corporelles	3	(3)	0	0	131	(76)	-	55	134	(79)	0	55
TOTAL	264	(28)	(126)	110	808	(196)	(57)	555	1 072	(224)	(183)	665

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 décembre 2012 suivant les principes définis en Note 2.E. 5 « Valeur recouvrable des immobilisations ».

B. Hypothèses clés

En 2012, le taux d'actualisation fondé sur le coût moyen pondéré du capital s'élève en moyenne à 9,5% pour le Groupe (9,0% en 2011). Eu égard à l'aspect multi-local de nos activités, nous avons décliné ce taux d'actualisation par grande zone géographique après prise en compte de facteurs de risques spécifiques :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
	2011	2012	2011	2012
France	7.0%	7.40%	2.00%	2.00%
Europe hors France	7,0 % - 10,5 %	8,0% - 10,9%	2.00%	2.00%
Amérique latine	10,2 % - 11,0 %	9,4% - 11,3%	2.00%	2.00%
Reste du Monde	10,2 % - 12,9 %	11,5% - 12,2%	2.00%	2.00%

C. Analyses de sensibilité

C. 1. Sensibilité aux taux

<i>(en millions d'euros)</i>	Sensibilité au WACC				Sensibilité au taux de croissance à l'infini			
	+100 bp	+50 bp	-50 bp	-100 bp	-100 bp	-50 bp	+50 bp	+100 bp
France	(8)	(1)	-	-	(6)	-	-	-
Europe hors France	-	-	-	-	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-	-	-	-	-
Reste du Monde	-	-	1	1	-	-	-	-

Au 31 décembre 2012, une diminution de 100 points de base du taux de croissance à l'infini aurait eu un impact négatif de 6 millions d'euros sur le montant de perte de valeur comptabilisée. Une diminution de 50 points de base ou de 100 points de base du taux d'actualisation aurait diminué d'1 million d'euros la perte de valeur comptabilisée. Une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation aurait eu un impact négatif d'1 million d'euros sur la perte de valeur comptabilisée et une augmentation de 100 points de base aurait eu un impact négatif de 8 millions d'euros.

C. 2. Sensibilité aux flux

<i>(en millions d'euros)</i>	Sensibilité à la croissance de l'activité		Sensibilité au taux de marge	
	-10%	+10%	-100 bp	+100 bp
France	-	-	-	-
Europe hors France	-	-	-	-
Amérique latine	-	-	-	-
Reste du Monde	-	-	-	1

Au 31 décembre 2012, une variation de 10% des hypothèses de croissance de l'activité n'aurait pas eu d'impact sur le montant de perte de valeur comptabilisé en 2012. Une augmentation de 100 points de base des hypothèses de marge aurait diminué d'environ 1 million d'euros le montant de perte de valeur comptabilisé.

Note 16. COMPTES DE TIERS ACTIFS ET PASSIFS

A. Détail des comptes clients entre valeur brute et dépréciations

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Valeurs brutes	1 017	1 120
Dépréciations	(27)	(28)
VALEURS NETTES DES COMPTES CLIENTS	990	1 092

Les dépréciations des créances clients correspondent à de multiples transactions individuelles de montants non significatifs. Les créances identifiées en dépassement d'échéance font l'objet d'un suivi particulier et leur recouvrabilité est évaluée régulièrement de manière à constater d'éventuelles dépréciations complémentaires.

B. Détails des stocks et autres tiers actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Stocks	11	14
TVA à récupérer	128	101
Créances vis à vis du personnel et des organismes sociaux	3	3
Créances d'impôts et taxes	24	21
Autres débiteurs	127	166
Charges constatées d'avance	11	13
VALEURS BRUTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	304	318
Dépréciations	(3)	(3)
VALEURS NETTES DES STOCKS ET AUTRES TIERS ACTIFS	301	315

C. Détails des autres tiers passifs

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
TVA à payer	20	24
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	52	56
Dettes d'impôts et taxes	(8)	16
Autres créanciers	80	83
Produits constatés d'avance	17	14
VALEURS DES AUTRES TIERS PASSIFS	161	193

D. Echancier des comptes de tiers

(en millions d'euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Décembre 2012
Stocks	14	-	-	14
Clients bruts	1 120	-	-	1 120
TVA à récupérer	99	2	-	101
Créances de personnel et organismes sociaux	3	-	-	3
Créances d'impôts et taxes	21	-	-	21
Autres débiteurs	166	-	-	166
COMPTES DE TIERS ACTIFS COURANTS	1 423	2	-	1 425
Fournisseurs et comptes rattachés	62	-	-	62
TVA à payer	24	-	-	24
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	56	-	-	56
Dettes d'impôts et taxes	16	-	-	16
Autres créanciers	83	-	-	83
COMPTES DE TIERS PASSIFS COURANTS	241	-	-	241

Note 17. CAPITAUX PROPRES

A. Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital de la Société est composé de 225 897 396 actions d'une valeur nominale de deux (2) euros chacune, entièrement libérées.

Les 225 897 396 actions sont des actions ordinaires donnant droit à toute distribution de dividende, d'acompte sur dividende, de réserve ou somme assimilée.

B. Actions propres

Les titres Edenred détenus par la société Edenred sont classés sur une ligne distincte des capitaux propres intitulée « actions propres » et valorisés à leur coût d'achat. Le nombre d'actions propres auto détenues s'élève à 256 907 (dont 25 000 acquises dans le cadre du contrat de liquidité) et 311 463 respectivement au 31 décembre 2012 et 2011.

En 2012, le Groupe n'a pas acquis d'actions directement sur le marché.

Le contrat de liquidité signé avec la société EXANE BNP PARIBAS en novembre 2011 s'est poursuivi sur l'exercice 2012. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI) reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Dans le cadre de ce contrat, 3 044 384 actions ont été achetées et 3 098 940 actions ont été vendues en 2012 pour respectivement 66 millions d'euros et 67 millions d'euros.

Compte tenu de leur liquidité, les fonds alloués et non investis en actions Edenred ont été classés en disponibilités et équivalents de trésorerie.

C. Distribution de dividendes

C. 1. Au titre de l'exercice 2012

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'Edenred, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 de verser un dividende unitaire de 0,82 euro par action, soit un montant total 185 millions d'euros.

Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale, ce dividende sera mis en paiement au cours du 2^{ème} semestre 2013, et n'est pas reconnu en tant que passif dans les comptes au 31 décembre 2012, les états financiers à fin 2012 étant présentés avant affectation.

C. 2. Au titre de l'exercice 2011

L'Assemblée Générale du 15 mai 2012 a voté le versement d'un dividende unitaire de 0,70 euro par action au titre de l'exercice 2011. Cette distribution en numéraire est intervenue le 31 mai 2012 pour un montant total 158,1 millions d'euros.

Note 18. AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

A. Plans d'options de souscription d'actions

Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2012 sont résumées dans le tableau ci-après :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date de l'AG d'autorisation	10 mai 2010	10 mai 2010	10 mai 2010
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Point de départ d'exercice des options	7 août 2014	12 mars 2015	28 février 2016
Date d'expiration d'exercice des options	6 août 2018	11 mars 2019	27 février 2020
Durée de vie restante	5,7 ans	6,3 ans	7,3 ans
Prix d'exercice	13.69 €	18.81 €	19.03 €
Nombre de bénéficiaires à l'origine	455	58	18
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800

La juste valeur a été déterminée à la date d'attribution à partir du modèle d'évaluation des options de Black & Scholes. Les principales données et hypothèses utilisées sont les suivantes :

	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date du CA d'attribution	6 août 2010	11 mars 2011	27 février 2012
Données à la date d'attribution			
Nombre d'options attribuées à l'origine	4 235 500	611 700	382 800
Prix du sous-jacent	13,45 €	20.04 €	20.36 €
Prix d'exercice	13.69 €	18.81 €	19.03 €
Durée de vie du plan	8 ans	8 ans	8 ans
Volatilité attendue	27.20%	28.80%	26.50%
Taux de rendement sans risque	1.79%	2.73%	1.72%
Taux de dividende estimé	2.55%	2.43%	2.81%
JUSTE VALEUR D'UNE OPTION	2.62 €	5.07 €	4.25 €
JUSTE VALEUR DU PLAN	11,1 M€	3,1 M€	1,6 M€

Maturité des options de souscription d'actions

Le Groupe a décidé de fractionner l'exercice du plan des options de souscription d'actions en référence au comportement d'exercice observé historiquement dans le groupe Accor. L'échéancier retenu est le suivant :

- 35% des options sont exercées après 4 ans
- 20% des options sont exercées après 5 ans
- 35% des options sont exercées après 6 ans
- 5% des options sont exercées après 7 ans
- 5% des options sont exercées après 8 ans

La maturité des options est égale à leur durée de vie espérée.

Volatilité du cours

Le Groupe a choisi de retenir une volatilité déterminée à partir de la mise en place d'un contrat de liquidité chez Edenred, soit 7 mois au 23 mai 2012.

Cependant, le plan a une maturité de 8 ans. En conséquence le Groupe Edenred a étudié la volatilité calculée sur un historique de 8 ans de trois entreprises exerçant dans le même secteur d'activité. La volatilité moyenne de ces entreprises s'est révélée cohérente à celle retenue par le Groupe Edenred.

Taux de rendement sans risque

Le taux de rendement sans risque correspond au rendement implicite sur les obligations zéro coupon de l'État Français au moment de l'attribution du plan.

Les mouvements intervenus en 2012 sur les plans d'options de souscription d'actions en vigueur au 31 décembre 2012 sont les suivants :

	31 décembre 2011		31 décembre 2012	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
OPTIONS NON EXERCÉES AU 1er JANVIER	4 208 500	13.69 €	4 674 700	14.36 €
Options attribuées	611 700	18.81 €	382 800	19.03 €
Options annulées / échues	(145 500)	13.69 €	(119 350)	14.45 €
Options exercées	-	-	-	-
OPTIONS NON EXERCÉES A FIN DE PERIODE	4 674 700	14.36 €	4 938 150	14.72 €
OPTIONS EXERCABLES A FIN DE PERIODE	-	-	-	-

Le cours moyen pondéré de l'action s'élève à 14,36 euros pour l'exercice 2011 et 14,72 euros pour l'exercice 2012.

La charge de personnel totale comptabilisée en contrepartie des capitaux propres au titre des avantages sur instruments de capital attribués aux employés du Groupe Edenred pour les exercices 2012, 2011 et 2010 s'élève respectivement à 3,7 millions d'euros, 3,3 millions d'euros et 2,8 millions d'euros.

B. Plans d'actions sous conditions de performance

Les conseils d'administration du 6 août 2010, du 11 mars 2011 et du 27 février 2012 ont procédé à l'attribution conditionnelle de respectivement 912 875, 805 025 et 867 575 actions sous conditions de performance.

La durée des plans sont de cinq ans (dont, pour les résidents fiscaux français une période d'acquisition de trois ans et une période de conservation de deux ans, et pour les résidents fiscaux étrangers, une période d'acquisition de cinq ans). Pendant la période de conservation de deux ans, les actions ne peuvent être cédées.

Les conditions de performances concernent :

Pour le plan du 06 août 2010

- à hauteur de 50% des actions attribuées, la progression du volume d'émission en données comparables des exercices 2010, 2011 et 2012
- à hauteur de 33%, la progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2011 et 2012
- à hauteur de 17% le niveau d'EBIT Groupe atteint pour l'exercice 2010.

Pour les plans du 11 mars 2011 et 27 février 2012

- à hauteur de 50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012, la progression du volume d'émission en données comparables des exercices 2011, 2012 et 2013 pour le plan 2011 et des exercices 2012, 2013 et 2014 pour le plan 2012.
- à hauteur de 50% des actions attribuées pour les plans 2011 et 2012, la progression du Cash Flow (FFO) en données comparables des exercices 2011, 2012 et 2013 pour le plan 2011 et des exercices 2012, 2013 et 2014 pour le plan 2012.

A la clôture des exercices 2011 et 2012, les conditions de performance ont été atteintes.

Les justes valeurs de ces rémunérations sont comptabilisées de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits en charge de personnel en contrepartie des capitaux propres. Elles s'élèvent respectivement pour les plans 2011 et 2012 à 18,65 euros et 18,69 euros pour les résidents et 17,78 euros et 17,61 euros pour les non-résidents.

La charge comptabilisée en 2012 et 2011 s'élève respectivement à 9,1 millions d'euros et 4,3 millions.

Note 19. INTERETS MINORITAIRES

(en millions d'euros)

31 décembre 2010	17
Résultat minoritaire de la période	11
Dividendes versés aux minoritaires	(11)
Augmentation de capital	3
Différence de conversion	0
Variations de périmètre	(0)
31 décembre 2011	20
Résultat minoritaire de la période	20
Dividendes versés aux minoritaires	(16)
Augmentation de capital	-
Différence de conversion	(0)
Variations de périmètre	(0)
31 DECEMBRE 2012	24

Note 20. ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(en millions d'euros)

	Décembre 2011			Décembre 2012		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Autres actifs financiers courants	1	(1)	0	2	(1)	1
Créances sur cessions d'actifs	1	-	1	-	-	-
Instruments dérivés	10	-	10	38	-	38
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	12	(1)	11	40	(1)	39

Note 21. TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011			Décembre 2012		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Disponibilités	146	-	146	138	-	138
Dépôts à terme et assimilés à moins de 3 mois	215	-	215	287	-	287
Obligations et titres de créances négociables	-	-	-	-	-	-
Comptes bancaires rémunérés	66	-	66	(0)	-	(0)
SICAV et FCP à moins de 3 mois	10	-	10	11	-	11
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	437	-	437	436	-	436
Dépôts à terme et assimilés à plus de 3 mois	995	-	995	908	-	908
Obligations et titres de créances négociables	90	(0)	90	91	(1)	90
Comptes bancaires rémunérés	-	-	-	-	-	-
SICAV et FCP à plus de 3 mois	-	-	-	(0)	-	(0)
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	1 085	(0)	1 085	999	(1)	998
TOTAL TRESORERIE ET AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE	1 522	(0)	1 522	1 435	(1)	1 434

Note 22. DETTES FINANCIERES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011			Décembre 2012		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts Obligataires	794	-	794	1 027	-	1 027
Emprunts Bancaires	596	3	599	274	2	276
DETTES FINANCIERES	1 390	3	1 393	1 301	2	1 303
CONCOURS BANCAIRES	-	35	35	-	43	43
Dépôt et cautionnement	8	2	10	11	1	12
Engagements d'achat	-	4	4	5	4	9
Instruments dérivés	-	9	9	-	9	9
Autres	0	8	8	(0)	12	12
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	8	23	31	16	26	42
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 398	61	1 459	1 317	71	1 388

Les dettes et autres passifs financiers ne sont assortis d'aucune clause particulière (dont notamment des covenants) susceptible d'en modifier significativement les termes.

A. Dettes financières

Les dettes financières incluent les éléments suivants :

A. 1. Emprunts obligataires

En septembre 2010, le Groupe a mis en place un emprunt obligataire de 800 millions d'euros auprès d'investisseurs institutionnels européens. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 7 ans, assorti d'un coupon fixe de 3,625% avec une maturité 6 octobre 2017.

En mai 2012, le Groupe a procédé au placement privé d'un emprunt obligataire de 225 millions d'euros (cf. Note 3.C. 1). Cet emprunt a été conclu pour une durée de 10 ans, assorti d'un coupon fixe de 3,75% avec une maturité 23 mai 2022.

A. 2. Emprunts bancaires

En juin 2010, le Groupe a mis en place un emprunt d'un montant de 900 millions d'euros sous forme d'un Term Loan en club deal avec un groupe de prêteurs. Cet emprunt a été conclu pour une durée de 5 ans avec un amortissement par tiers du nominal à compter du 30 juin 2013.

En 2010 et en 2011, le Groupe a procédé aux remboursements anticipés de 200 millions d'euros puis de 100 millions d'euros.

En mai et en septembre 2012, le Groupe a procédé au remboursement anticipé d'un montant de 200 millions d'euros puis d'un montant de 125 millions d'euros, allongeant ainsi la durée moyenne de sa dette. Désormais, compte-tenu des remboursements précédents, les 275 millions d'euros restants dû au 31 décembre 2012 ont pour échéance contractuelle juin 2015.

B. Analyse par échéance

B. 1. Valeurs comptables

B. 1. 1. Au 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et au-delà	Déc. 2012
Dettes et autres passifs financiers	71	4	276	1	804	232	1 388
Total	71	4	276	1	804	232	1 388

B. 1. 2. Au 31 décembre 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2013	2014	2015	2016	2017 et au-delà	Déc. 2011
Dettes et autres passifs financiers	61	3	301	300	0	794	1 459
Total	61	3	301	300	0	794	1 459

B. 2. Lignes de crédit

Au 31 décembre 2012, Edenred disposait de 584 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées dont 528 millions d'euros ont pour échéance mi-2014. Celles-ci sont destinées à financer les besoins généraux liés à l'activité du Groupe.

Note 23. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHE

A. Risque de taux

A. 1. Analyse taux fixe / taux variable

A. 1. 1. Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011			Décembre 2012		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe (1)	794	3.58%	57%	1 027	3.60%	79%
Dettes à taux variable	599	2.67%	43%	276	1.60%	21%
DETTES FINANCIERES	1 393	3.18%	100%	1 303	3.18%	100%

(1) Les taux mentionnés pour la dette à taux fixe correspondent aux taux contractuels (soit 3,625% pour l'année 2011 et 3,625% et 3,75% pour 2012) appliqués au nombre de jours exacts de l'année divisé par 360.

A. 1. 2. Après couverture

Après opérations de couverture de taux, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011			Décembre 2012		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
Dettes à taux fixe	1 142	3.41%	82%	555	3.33%	43%
Dettes à taux variable	251	2.50%	18%	748	2.23%	57%
DETTES FINANCIERES	1 393	3.24%	100%	1 303	2.70%	100%

A. 2. Couverture du risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2012, le programme de couverture de taux s'élève à 1 297 millions d'euros, dont 725 millions d'euros de couverture de dette à taux fixe, 350 millions d'euros de couverture de dette à taux variable et 222 millions d'euros de couverture de placement à taux variable. Il se compose de swaps et d'options.

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant notionnel	Juste valeur	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et au-delà
BRL : swaps receveur de taux fixe (1)	222	21	-	185	37	-	-	-
EUR : swaps payeurs de taux fixe	250	(5)	100	-	150	-	-	-
EUR : swaps payeurs de taux variable	300	8	-	-	-	-	250	50
EUR : swaps payeurs de taux variable avec options	425	6	-	-	-	-	250	175
EUR : collar	100	(1)	-	-	100	-	-	-
TOTAL	1 297	29	100	185	287	-	500	225

(1) 600 millions de reais brésiliens (BRL) équivalent à 222 millions d'euros.

A. 3. Sensibilité au risque de taux

Edenred est soumis au risque de variation des taux d'intérêts sur son résultat compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs à l'endettement brut à taux variable, après effet des couvertures ;
- des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie pour la partie inefficace des relations de couverture.

A contrario, la variation de valeur efficace des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée directement en capitaux propres et n'impacte pas le compte de résultat.

L'analyse présentée est effectuée en retenant l'hypothèse que la dette financière brute et les notionnels d'instruments dérivés au 31 décembre 2012 restent identiques sur une année.

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts (principalement Euribor 3 mois) à la clôture aurait pour effet une hausse ou une baisse des capitaux propres et du résultat (avant impôt) à hauteur des montants indiqués dans le tableau ci-dessous :

	Résultat		Capitaux propres	
	baisse des taux de 100 bp	hausse des taux de 100 bp	baisse des taux de 100 bp	hausse des taux de 100 bp
<i>(en millions d'euros)</i>				
Dette à taux variable après couverture	1	(8)	-	-
Instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie	22	(5)	(3)	1
TOTAL	23	(13)	(3)	1

B. Risque de change

B. 1. Analyse par devise

B. 1. 1. Avant couverture

Les dettes financières hors opérations de couverture se décomposent comme suit :

	Décembre 2011			Décembre 2012		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
<i>(en millions d'euros)</i>						
EUR	1 390	3.18%	100%	1 301	3.18%	100%
Autres devises	3	3.88%	0%	2	2.87%	0%
DETTES FINANCIERES	1 393	3.18%	100%	1 303	3.18%	100%

B. 1. 2. Après couverture

Après opérations de couverture de change, les dettes financières se répartissent de la manière suivante :

	Décembre 2011			Décembre 2012		
	Montant	Taux d'intérêt	Poids	Montant	Taux d'intérêt	Poids
<i>(en millions d'euros)</i>						
EUR	1 387	3.23%	100%	1 296	2.69%	99%
Autres devises	6	5.58%	0%	7	5.09%	1%
DETTES FINANCIERES	1 393	3.24%	100%	1 303	2.70%	100%

B. 2. Couverture du risque de change

Pour chaque devise, la « Valeur Nominale » représente le montant vendu ou acheté à terme dans cette devise. La juste valeur est égale à la différence entre le montant vendu ou acheté dans cette devise (valorisé au cours à terme de clôture) et le montant acheté ou vendu dans la devise de contrepartie (valorisé au cours à terme de clôture).

Toutes les opérations de change effectuées par le Groupe et listées ci-dessous sont des opérations de couverture. Elles sont adossées à des prêts ou emprunts intra-groupe en devises et sont documentées au plan comptable dans des relations de couvertures de juste valeur.

Au 31 décembre 2012, la valeur de marché de l'ensemble des dérivés de change représente un actif de 0,1 million d'euros. Elle se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur nominale	Juste valeur	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et au-delà
GBP	149	(1)	149					
SEK	59	0	59					
CZK	34	(0)	34					
MXN	18	1	18					
HUF	9	(0)	9					
Autres	7	(0)	7					
ACHATS A TERME ET SWAPS DE CHANGE	276	0	276					
ZAR	3	(0)	3					
PLN	2	(0)	2					
VENTES A TERME ET SWAPS DE CHANGE	5	(0)	5					
TOTAL	281	0	281					

B. 3. Sensibilité au risque de change

Une variation de 10 % du taux de change des principales devises aurait les effets suivants sur le résultat d'exploitation courant du Groupe : Brésil (BRL) 14,5 millions d'euros, Venezuela (VEF) 4,9 millions d'euros et Mexique (MXN) 1,7 million d'euros.

C. Risque de liquidité

Les tableaux ci-dessous présentent l'échéancier des paiements liés aux dettes financières, intérêts inclus.

Les calculs de flux futurs de trésorerie sur intérêts sont établis sur la base des conditions de marché de taux à la date du 31 décembre 2012. Les taux variables sont estimés avec la courbe des taux anticipés et les taux fixes sont connus d'avance. Les flux futurs de remboursement de dette sont effectués sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

C. 1. Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)	Déc. 2012 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2013	2014	2015	2016	2017	2018 et au-delà
Emprunts Obligataires	1 027	1 027	-	-	-	-	803	224
Emprunts Bancaires	276	276	2	-	274	-	-	-
Intérêts futurs	NA	229	42	42	40	37	31	37
DETTES FINANCIERES	1 303	1 532	44	42	314	37	834	261
Concours bancaires	43	43	43	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	42	42	26	4	2	1	1	8
Intérêts futurs	NA	(13)	(6)	(5)	(4)	(3)	(1)	6
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	85	72	63	(1)	(2)	(2)	-	14
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 388	1 604	107	41	312	35	834	275

C. 2. Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	Déc. 2011 Valeur au bilan	Total des flux contra- ctuels	2012	2013	2014	2015	2016	2017 et au-delà
Emprunts Obligataires	794	794	-	-	-	-	-	794
Emprunts Bancaires	599	599	3	-	298	298	-	-
Intérêts futurs	NA	212	44	43	41	33	29	22
DETTES FINANCIERES	1 393	1 605	47	43	339	331	29	816
Concours bancaires	35	35	35	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	31	31	23	3	3	2	-	-
Intérêts futurs	NA	5	2	2	1	0	-	-
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	66	71	60	5	4	2	-	-
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 459	1 676	107	48	343	333	29	816

D. Risque de crédit et de contrepartie

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé aux risques de défaillance de ses contreparties lorsque celles-ci se trouvent dans l'impossibilité d'honorer leurs engagements contractuels.

Ainsi, le Groupe est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients, ainsi qu'au risque de contrepartie dans le cadre du placement de sa trésorerie et de la souscription de produits dérivés.

Avec plusieurs dizaines de milliers d'entreprises et collectivités clientes au 31 décembre 2012, le Groupe dispose d'un portefeuille de clients extrêmement diversifié. En outre, ce portefeuille inclut tout type de clients (grands comptes, « middle market », Etat et collectivités locales, etc.).

C'est pourquoi, les conséquences d'une défaillance d'un client resteraient très limitées chez Edenred.

En termes de diversification des établissements financiers, le Groupe a conclu des opérations de placements avec des contreparties de premier plan, dont les ratings de catégorie Investment Grade représentent environ 80 % des encours confiés.

En termes de concentration des contreparties, le risque maximal en termes d'encours sur une même contrepartie représente moins de 15 % des encours confiés à la date de clôture.

E. Instruments financiers

E. 1. Valeur de marché des instruments financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan Déc. 2012	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Dettes au coût amorti	Prêts et créances	Instruments dérivés
ACTIF								
Actifs financiers non courants	10	10					10	
Clients (nets)	1 092	1 092					1 092	
Créances vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	3	3					3	
Autres débiteurs (nets)	164	164					164	
Charges constatées d'avance	13	13					13	
Fonds réservés	709	709			709			
Actifs financiers courants	39	39					1	38
Autres placements de trésorerie	998	998			998			
Trésorerie & équivalents de trésorerie	436	436	11		197		228	
TOTAL	3 464	3 464	11	-	1 904	-	1 511	38
PASSIF								
Dettes financières non courantes	1 301	1 453				1 453		
Autres passifs financiers non courants	16	16				16		
Dettes financières courantes	2	2				2		
Concours bancaires	43	43				43		
Autres passifs financiers courants	26	26				17		9
Titres à rembourser	3 608	3 608				3 608		
Fournisseurs	62	62				62		
Dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux	56	56				56		
Autres créanciers	83	83				83		
Produits constatés d'avance	14	14				14		
TOTAL	5 211	5 363	-	-	-	5 354	-	9

E. 2. Valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur

(en millions d'euros)	Juste valeur Décembre 2012	Niveau 1*	Niveau 2*	Niveau 3*
ACTIF				
Actifs financiers courants	38		38	
Autres placements de trésorerie	-			
Trésorerie & équivalents de trésorerie	11	11		
TOTAL	49	11	38	-
PASSIF				
Dettes financières non courantes	-			
Autres passifs financiers non courants	-			
Dettes financières courantes	-			
Concours bancaires	-			
Autres passifs financiers courants	9		9	
TOTAL	9	-	9	-

* Il existe trois hiérarchies de juste valeur :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au Niveau 1 qui sont observables pour l'actif et le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

E. 3. Instruments financiers dérivés

(en millions d'euros)	Qualification IFRS	Décembre 2011			Décembre 2012		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
Instruments financiers Actif							
Instruments dérivés de taux	<i>Cash-Flow Hedge</i>				21	222	
Instruments dérivés de taux	<i>Fair Value Hedge</i>				8	300	
Instruments dérivés de taux	<i>Trading</i>	3	248		6	425	
Instruments dérivés de change	<i>Fair Value Hedge</i>	7		249	3		118
Instruments financiers Passif							
Instruments dérivés de taux	<i>Cash-Flow Hedge</i>	(4)	350		(6)	350	
Instruments dérivés de change	<i>Fair Value Hedge</i>	(5)		58	(3)		163
INSTRUMENTS FINANCIERS NETS		1	598	307	29	1 297	281

F. Réserves de juste valeur des instruments financiers

Les réserves de juste valeur des instruments financiers évoluent comme suit :

(en millions d'euros)	Déc. 2011 IFRS	Nouvelles opérations	Variation de juste valeur	Recyclage résultat	Décembre 2012
Instruments de couverture de flux de trésorerie (après impôts)	(3)	10	(1)	-	6

Note 24. ANALYSE DE L'ENDETTEMENT NET ET DE LA TRESORERIE NETTE

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Dettes financières non courantes	1 390	1 301
Autres passifs financiers non courants	8	16
Dettes financières courantes	3	2
Concours bancaires	35	43
Autres passifs financiers courants	23	26
DETTES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	1 459	1 388
Actifs financiers courants	(11)	(39)
Autres placements de trésorerie	(1 085)	(998)
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(437)	(436)
TRESORERIE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	(1 533)	(1 473)
DETTE NETTE	(74)	(85)

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Dette nette début de période	25	(74)
Augmentation (diminution) des dettes financières non courantes	(97)	(89)
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers non courants	(4)	8
Diminution (augmentation) des autres placements de trésorerie	63	87
Diminution (augmentation) de la trésorerie et équivalents de trésorerie, net des concours bancaires	(64)	9
Augmentation (diminution) des autres postes financiers	3	(26)
Augmentation (diminution) de la dette nette sur la période	(99)	(11)
DETTE NETTE FIN DE PERIODE	(74)	(85)

Note 25. PROVISIONS

A. Provisions au 31 décembre 2012

La variation du poste des provisions à caractère non courant, entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012, est constituée des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 déc. 2011	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	31 déc. 2012
- Provisions pour retraites et primes de fidélité	24	9	3	(1)	0	(1)	(0)	34
- Provisions pour litiges et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE NON COURANT	24	9	3	(1)	0	(1)	(0)	34

La variation du poste des provisions à caractère courant, entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012, est constituée des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 déc. 2011	Impact capitaux propres	Dotation de la période	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	Différence de conversion	Reclassement & périmètre	31 déc. 2012
- Provisions fiscales	6	-	1	(0)	(0)	(1)	1	7
- Provisions pour restructurations	5	-	1	(4)	(0)	0	(0)	2
- Provisions pour litiges et autres	18	-	4	(3)	(6)	(0)	(1)	12
TOTAL PROVISIONS A CARACTERE COURANT	29	-	6	(7)	(6)	(1)	0	21

Pris individuellement, il n'existe pas de litiges supérieurs à 2 millions d'euros, à l'exception de ceux présentés dans la Note 29 Litiges.

L'impact net des provisions à caractère courant et non courant sur le résultat de la période (dotation moins reprise avec ou sans utilisation) a été comptabilisé dans les postes suivants du compte d'exploitation :

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Résultat d'exploitation courant	1	(4)
Résultat financier	(1)	-
Provisions sur actifs et restructuration	2	9
Provision pour impôts	-	-
TOTAL	2	5

B. Provisions pour retraites et avantages à long terme

B. 1. Description des régimes

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme (congrés payés, congés maladie, participation aux bénéfices), d'avantages à long terme (médaille du travail, indemnité pour invalidité de longue durée, prime de fidélité, prime d'ancienneté) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations/prestations définies (indemnité de fin de carrière, fonds de pensions).

Les avantages à court terme sont comptabilisés dans les dettes des différentes entités du Groupe, qui les accordent.

Les avantages postérieurs à l'emploi sont attribués, soit par des régimes à cotisations définies, soit par des régimes à prestations définies.

B. 1. 1. Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO/AGIRC, fonds de pension à cotisations définies).

Les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils se rapportent.

B. 1. 2. Régimes à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des salariés. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provisions.

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles (augmentation de salaires, âge de départ à la retraite, mortalité, rotation et taux d'actualisation). Ces hypothèses prennent en considération les conditions particulières notamment macro-économiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en capitaux propres de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables du Groupe.

Pour le Groupe, les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement :

- les indemnités de fin de carrière en France (22% de l'obligation en 2012) :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ;
 - le calcul est effectué sur la base de paramètres définis par la Direction financière du Groupe et des Ressources Humaines une fois par an ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;
- les indemnités de cessation de service en Italie (6% de l'obligation en 2012) :
 - indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ (retraite, démission ou licenciement) ;
 - le montant calculé reste en provision au bilan ;
- les régimes de retraite : les principaux régimes de retraite à prestations définies se situent au Royaume-Uni (29% de l'obligation en 2012), dans les structures mondiales (29% de l'obligation en 2012) et en Belgique (10% de l'obligation en 2012). Les droits à pensions de retraite sont calculés en fonction des salaires de fin de carrière et du nombre d'années

d'ancienneté dans le Groupe. Ils sont préfinancés auprès d'organismes extérieurs qui constituent des entités légales séparées.

B. 2. Hypothèses actuarielles

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre de paramètres à long terme définis par le Groupe. Ces paramètres sont revus chaque année.

2011	Europe hors France				Structures Mondiales	Autres pays
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie		
Evolution des salaires	3.0%	3.0%	3.0%	2.0%	3%-4%	2%-10%
Taux d'actualisation	4.50%	5.00%	4.50%	4.50%	4.50%	4% - 8,68%
Taux de rendement attendu des actifs 2011	N/A	5.75%	4.50%	N/A	N/A	N/A
Taux de rendement attendu des actifs 2012	N/A	5.75%	4.50%	N/A	N/A	N/A

2012	Europe hors France				Structures Mondiales	Autres pays
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie		
Evolution des salaires	3.0%	3.0%	3.0%	2.0%	3%-4%	2%-10%
Taux d'actualisation	3.00%	4.00%	3.00%	3.00%	3.00%	2% - 8,5%
Taux de rendement attendu des actifs 2012	N/A	5.75%	4.50%	N/A	N/A	N/A
Taux de rendement attendu des actifs 2013	N/A	5.50%	4.50%	N/A	N/A	N/A

Les hypothèses de rendement long terme attendu sur les actifs et les taux d'actualisation retenus pour l'estimation des obligations du Groupe ont été définies à partir de recommandations d'experts indépendants. Le taux d'actualisation est issu d'une analyse de la courbe de rendement des obligations de sociétés de qualité supérieure pour chaque zone géographique concernée. Le calcul fait appel à une méthodologie ayant pour objectif d'élaborer un taux d'actualisation approprié d'après les flux monétaires prévus par le régime.

Les régimes de retraite du Groupe Edenred sont préfinancés via des contrats d'assurance souscrits auprès de compagnies d'assurance ou de fondations. L'allocation des actifs est donc principalement caractérisée par des actifs généraux et des stratégies d'investissement prudentes de type assurantiel. En conséquence, le rendement attendu des actifs de couverture sur le long terme a été déterminé en considérant un taux de rendement garanti par les compagnies d'assurance compris entre 3,00% et 3,25% (selon les pays considérés) auquel un spread de taux compris entre 1,00% et 1,25% a été ajouté. Cette méthodologie permet de prendre en compte les mécanismes de lissage des performances des compagnies d'assurance et de définir des taux de rendement raisonnables (i.e. inférieurs aux taux des obligations Corporate AA).

B. 3. Synthèse de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme

La méthode utilisée par le Groupe est la méthode des unités de crédit projetées.

Au 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	17	-	17
Juste valeur des actifs des régimes	(11)	-	(11)
(Surplus) / Déficit des régimes financés	6	-	6
Valeur actualisée des obligations non financées	-	27	27
Services passés non encore comptabilisés	-	1	1
Excédent comptabilisé à l'actif	-	-	-
VALEUR NETTE AU BILAN	6	28	34

() Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité*

Au 31 décembre 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de pensions à prestations définies	Autres régimes à prestations définies (*)	Total
Valeur actualisée des obligations financées	13	-	13
Juste valeur des actifs des régimes	(10)	-	(10)
(Surplus) / Déficit des régimes financés	3	-	3
Valeur actualisée des obligations non financées	-	19	19
Services passés non encore comptabilisés	-	1	1
Excédent comptabilisé à l'actif	1	-	1
VALEUR NETTE AU BILAN	4	20	24

() Dont indemnités de départ à la retraite et primes de fidélité*

Evolution de la situation financière des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi par zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	Régimes de retraite								2012	2011
	2012									
	Europe hors France									
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total	Autres avantages	Total	Total
Dettes actuarielles à l'ouverture	1	9	4	2	12	1	29	3	32	25
Coût des services rendus dans l'année	0	0	0	0	1	0	1	1	2	2
Effet de l'actualisation	0	1	0	0	0	0	1	0	1	1
Cotisations employés	-	-	0	-	-	-	0	-	0	0
Coûts des services passés (Modification de régime)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction/Liquidation de régime	(0)	-	-	-	0	-	0	(0)	0	(0)
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	0	0	-	0	0
Prestations versées par l'employeur	(0)	(0)	(0)	(0)	-	(0)	(0)	(0)	(1)	(1)
(Gains)/Pertes actuarielles	0	2	0	0	6	0	9	0	9	4
Effet de change	-	0	-	-	-	0	0	(1)	(1)	(0)
Total Autres	-	-	-	-	-	-	-	0	0	2
DETTE ACTUARIELLE A LA CLOTURE	1	12	4	2	19	2	40	4	44	32

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe hors France								Total 2012	Total 2011
	2012									
	Europe hors France									
	France	Royaume- Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total	Autres avantages	Total	Total
Juste valeur des actifs à l'ouverture	-	6	3	-	-	1	10	-	10	8
Rendement réel des fonds	-	1	0	-	-	0	1	-	1	1
Cotisations employeurs	-	0	0	-	-	-	0	-	0	1
Cotisations employés	-	-	0	-	-	-	0	-	0	0
Prestations versées	-	(0)	(0)	-	-	-	(0)	-	(0)	(1)
Liquidation de régime	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition/(Cession)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet de change	-	0	-	-	-	-	0	-	0	0
Total Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
JUSTE VALEUR DES ACTIFS A LA CLOTURE	-	7	3	-	-	1	11	-	11	10

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe hors France							Autres avantages	Total 2012	Total 2011
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total			
Situation Financière à l'ouverture	1	3	1	2	12	0	19	3	22	17
Provision à la clôture	2	5	1	2	19	1	30	4	34	24
Coûts des services passés non reconnus	(1)	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	(1)
Excédent comptabilisé à l'actif	-	(0)	-	-	-	(0)	(0)	-	(0)	(1)
SITUATION FINANCIERE A LA CLOTURE	1	5	1	2	19	1	29	4	33	22

<i>(en millions d'euros)</i>	Europe hors France							Autres avantages	Total 2012	Total 2011
	France	Royaume-Uni	Belgique	Italie	Structures Mondiales	Autres pays	Total			
Coût des services rendus dans l'année	0	0	0	0	1	-	1	1	2	2
Effet de l'actualisation	0	1	0	0	1	-	1	0	1	1
Rendement attendu des actifs du régime	-	(0)	(0)	-	-	-	(0)	-	(0)	(0)
Amortissement du coût des services passés	(0)	-	-	-	-	-	(0)	-	(0)	(0)
(Gains)/pertes liés à la Réduction/Liquidation de régime	(0)	-	-	-	0	-	0	(0)	0	(0)
Amortissement des écarts actuariels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(0)
CHARGE DE L'EXERCICE	0	0	0	0	1	-	2	1	3	2
Écarts actuariels reconnus en capitaux propres	0	2	0	0	6	0	9	-	9	4

Tableau de réconciliation de la provision retraite entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2012

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant
Provision au 1er janvier 2011	18
Charge de la période	2
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	4
Variation de périmètre	1
Change	(0)
Provision au 31 décembre 2011	24
Charge de la période	3
Versements	(1)
Variation d'écarts actuariels en capitaux propres	9
Variation de périmètre	0
Change	(1)
PROVISION AU 31 DECEMBRE 2012	34

Gains et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses et aux effets d'expérience

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Dette actuarielle		
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	2	2
(Gains) et pertes actuariels liés aux modifications d'hypothèses	2	7
Juste valeur des actifs		
(Gains) et pertes actuariels liés aux effets d'expérience	-	-

Composition des actifs de régime

Composition des actifs	Royaume-Uni	Belgique
Actions	40%	≤ 20%
Obligations	36,3%	≥ 80%
Autres	23,7%	≤ 5%

Etude de sensibilité

Au 31 décembre 2012, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite aux taux d'actualisation est la suivante : une hausse / une baisse de 0,5 point du taux d'actualisation diminuerait / augmenterait la dette du Groupe d'environ 3,7 millions d'euros. L'impact sur la charge de l'exercice serait non significatif.

Note 26. RECONCILIATION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012
Résultat net, part du Groupe	194	183
Part des minoritaires	11	20
Amortissements et variation des provisions d'exploitation	30	39
Impôts différés	6	1
Variation des provisions financières	1	1
Charges liées au paiement en actions	8	13
Impact non cash des autres produits et charges non récurrents	24	(2)
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	274	255
(Plus-values)/Moins-values nettes des cessions d'actifs	(25)	2
(Gains)/Pertes non récurrents (y compris frais de restructuration)	8	25
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT AVANT ELEMENTS NON RECURRENTS	257	282

Note 27. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT, DES TITRES A REMBOURSER ET DES FONDS RESERVES

A. Variation du besoin en fonds de roulement et des titres à rembourser

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2011	Décembre 2012	Variation Déc. 2011 / Déc. 2012
Stocks (nets)	10	13	3
Clients (nets)	990	1 092	102
Autres tiers actifs (nets)	291	302	11
BFR Actif	1 291	1 407	116
Fournisseurs	73	62	(11)
Autres tiers passifs	161	193	32
Titres à rembourser	3 400	3 608	208
BFR Passif	3 634	3 863	229
FLOAT (BFR NET)	2 343	2 456	113

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012
BFR net de début de période	2 343
Variation du besoin en fonds de roulement (1)	107
Éléments de BFR inclus dans les investissements de développement	23
Éléments de BFR inclus dans les cessions	(0)
Éléments de BFR inclus dans les autres gains et pertes non récurrents	-
Dépréciations	1
Différence de conversion	(19)
Reclassements vers les autres postes du bilan	1
Variation nette de BFR	113
BFR NET DE FIN DE PERIODE	2 456

(1) Cf. tableau de financement 1.4

B. Variation des fonds réservés

Les fonds réservés correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (581 millions d'euros), au Royaume-Uni (74 millions d'euros) et en Roumanie (40 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>	Décembre 2012
Fonds réservés de début de période	689
Variation de la période en données comparables (1)	19
Reclassement de trésorerie à fonds réservés (1)	-
Différence de conversion	1
Variation nette des Fonds réservés	20
FONDS RESERVES DE FIN DE PERIODE	709

(1) Cf. tableau de financement 1.4

Note 28. INVESTISSEMENTS

Les investissements réalisés par le groupe Edenred au cours de la période et de la période précédente se détaillent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2011	2012
Investissements récurrents	35	40
Investissements de développement	34	76
Total Investissements de l'exercice	69	116

Note 29. LITIGES

A. Contentieux fiscal France

A la suite d'un contrôle fiscal de la société Accor Services France (devenue Edenred France) portant sur les exercices 2003 et 2004, l'administration fiscale a notifié à la société une pénalité pour défaut de production d'un état de suivi des plus-values en sursis d'imposition et des pénalités en matière de TVA.

Les pénalités, d'un montant global de 21,8 millions d'euros, ont fait l'objet d'une mise en recouvrement et ont été payées par la société en avril 2008. Ce montant a été constaté en résultat dans les comptes clôturés au 31 décembre 2008.

La Société a contesté le bien-fondé de ces pénalités par la voie d'une réclamation contentieuse déposée en septembre 2009. Cette réclamation a fait l'objet d'un rejet de la part de l'administration en date du 14 octobre 2009.

La Société a introduit une instance devant le Tribunal administratif de Montreuil par requête déposée le 10 décembre 2009.

Par jugement en date du 2 décembre 2010, le Tribunal administratif de Montreuil a rejeté la requête de la société Edenred France.

Par une requête en date du 16 février 2011, la société a interjeté appel de la décision devant la Cour administrative d'appel de Versailles.

Le dossier est en cours d'instruction.

B. Litige avec la Fnac et Conforama

La société Accentiv' Kadéos est engagée dans un litige avec la Fnac et Conforama, deux des enseignes de son réseau d'acceptation et de distribution de solutions cadeaux. Le litige porte sur le manquement par celles-ci à certaines obligations contractuelles leur incombant, notamment les exclusivités de distribution de la carte Kadéos applicables jusqu'au 31 décembre 2011. La Fnac et Conforama ont en effet créé leur propre carte mono-enseigne et la distribuent dans leur réseau respectif.

Le litige comporte trois volets de procédure : le référé, la procédure au fond et l'arbitrage.

En référé, Accentiv' Kadéos a demandé et vu aboutir, auprès de la Cour d'appel de Paris le 1^{er} décembre 2010, puis auprès de la Cour de Cassation le 15 novembre 2011, une injonction sous astreinte faite à la Fnac de cesser la distribution de sa carte mono-enseigne immédiatement. Une même condamnation a été prononcée à l'encontre de Conforama le 3 décembre 2010.

À ce jour, la procédure suit son cours, en attente de la décision sur le fond.

La procédure judiciaire n'étant pas terminée, les indemnités encaissées à ce jour n'ont pas été comptabilisées en résultat.

Au fond, le 28 janvier 2011, la Fnac et Conforama ont assigné Accentiv' Kadéos auprès du Tribunal de Commerce de Paris en vue d'obtenir la levée rétroactive des clauses d'exclusivité et la réparation du préjudice causé du fait du maintien de ces

exclusivités. La Fnac et Conforama ont évalué ce préjudice à environ 6 millions d'euros. Le 22 juin 2012, le Tribunal de Commerce de Paris a rendu une décision d'incompétence, sans se prononcer sur le fond, renvoyant les parties devant un tribunal arbitral, compte tenu de l'existence d'une clause d'arbitrage dans le contrat de cession de Kadéos. Accentiv' Kadéos a formé appel de la décision (contredit), dont l'audience est fixée au 21 février 2013.

Fort de la décision du Tribunal de Commerce de Paris du 22 juin 2012, PPR (qui s'est substitué à la Fnac dans la procédure) et Conforama ont introduit une demande d'arbitrage auprès de la Chambre de Commerce Internationale. Chaque partie a désigné son arbitre. La Cour doit se prononcer sur sa compétence à statuer sur le litige qui lui est soumis au cours de l'exercice 2013.

Edenred estimant ces demandes infondées, aucune provision n'est comptabilisée dans les comptes du Groupe.

C. Contrôle et contentieux fiscal Italie

C. 1. Contentieux fiscal Italie

En octobre 2011, l'administration fiscale italienne a notifié à plusieurs sociétés du groupe Edenred et du groupe Accor un redressement en matière de droits d'enregistrement d'un montant de 27,4 millions d'euros. L'administration fiscale requalifie en cession de fonds de commerce passible de droit d'enregistrement différentes opérations de réorganisation des activités de la division Services de Accor en Italie opérées de 2006 à 2010.

Les sociétés notifiées des groupes Edenred et Accor ont décidé de contester le redressement et ont déposé des requêtes en ce sens auprès de l'administration italienne le 16 décembre 2011.

Les notifications de redressement étaient assorties d'une obligation de paiement des sommes redressées dans un délai de 60 jours, les sociétés concernées ont versé les sommes à l'administration italienne le 16 décembre 2011. Le paiement a été supporté à parts égales entre les deux Groupes qui ont conclu un accord prévoyant le partage de façon égale du risque et de la charge pouvant en résulter.

Les sociétés considèrent que le redressement de l'administration est infondé et estiment, après avoir pris avis auprès de leurs conseils juridiques et fiscaux, que leurs requêtes ont des chances raisonnables d'aboutir favorablement.

En conséquence, aucune charge n'a été comptabilisée dans les comptes d'Edenred au titre de l'exercice 2011. Ce contentieux n'a pas évolué au cours de l'exercice 2012.

C. 2. Contrôle fiscal

A la suite d'un contrôle mené par l'administration fiscale italienne, la société Edenred Italie s'est vu reprocher l'application d'un traitement de la TVA erroné sur un produit commercialisé sous sa forme litigieuse jusqu'à fin 2010. L'administration a contesté la déduction opérée par Edenred Italie sur les factures de remboursement de la valeur faciale présentées par les affiliés.

La société Edenred Italie a accepté le redressement dans son principe et attend la mise en recouvrement de l'impôt pour un montant global de 11,2 millions d'euros (y compris pénalités et intérêts de retard provisoirement arrêtés au 31 décembre 2012). Cette charge a été enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2012.

D. Contentieux fiscaux Brésil

D. 1. Taxe municipale

En décembre 2011, la municipalité de São Paulo a notifié à la société brésilienne Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt municipal (ISS – *Imposto Sobre Serviços*) au titre de la période avril à décembre 2006, alors que celle-ci s'est déjà acquittée de cet impôt auprès de la municipalité d'Alphaville.

Pour cette période, le redressement en principal s'élève à 7,7 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 34,3 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2012.

En novembre 2012, la municipalité a notifié à la société, sur les mêmes fondements, les montants correspondants à la période janvier 2007 à mars 2009.

Pour cette seconde période, le redressement en principal s'élève à 28,1 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 114,7 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2012.

La société conteste le redressement au motif que celui-ci est infondé et estime, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. La société n'a donc constitué aucune provision à ce titre en clôture.

D. 2. Déductibilité fiscale des amortissements de goodwill

En janvier 2012, l'administration fiscale fédérale brésilienne, a notifié à la société Ticket Serviços un redressement en matière d'impôt sur les sociétés et de contribution additionnelle (IRPJ et CSLL) au titre des exercices 2007 à 2010. Le redressement en principal s'élève à 81,7 millions de reais brésiliens, auxquels s'ajoutent 190,7 millions de reais brésiliens en pénalités, intérêts et inflation au 31 décembre 2012.

L'administration remet en cause la déductibilité fiscale de l'amortissement de la survalueur constatée lors du rachat de la part minoritaire dans la société Ticket Serviços. Ticket Serviços a engagé un contentieux devant les juridictions administratives. La requête a été rejetée en première instance et la société s'est pourvue en appel.

La société maintient, après avoir pris avis auprès de ses conseils fiscaux, que sa requête a des chances sérieuses d'aboutir favorablement. Aucun impact en compte de résultat n'a été constaté chez Edenred.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion courante de ses activités, le Groupe est sujet à divers litiges, contentieux ou procédures, en cours, en suspens ou dont il pourrait être menacé. A la date du présent document, il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun litige dont la Société et/ou une de ses filiales serai(en)t menacée(s) de nature à avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

Note 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN

A. Engagements donnés hors bilan

Les engagements donnés hors bilan au 31 décembre 2012 s'élèvent à 140 millions d'euros. Ils s'élevaient à 100 millions d'euros au 31 décembre 2011. Au 31 décembre 2012, les engagements donnés hors bilan se composent des engagements suivants :

- garanties données en Italie pour la vente de titres de services envers les entités publiques pour un montant de 65 millions d'euros échelonnés de la façon suivante : 42 millions d'euros inférieurs à 1 an, 6 millions d'euros compris entre 1 et 5 ans et 17 millions d'euros supérieurs à 5 ans (81 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- engagements d'achats donnés pour 14 millions d'euros au 31 décembre 2012 ayant trait aux appels de fonds liés à la prise de participation dans le fonds d'investissement Partech VI ;
- engagement d'achat donné pour un montant de 53 millions d'euros rattaché à la prise de participation dans 62% de la société Brésilienne Repom (cf. Note 35)
- garanties bancaires données au Brésil pour un montant de 6 millions d'euros (1 million d'euros au 31 décembre 2011) ;
- autres engagements hors bilan pour un montant de 2 millions d'euros.

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagement donné autre que ceux figurant ci-dessus selon les normes comptables en vigueur.

B. Engagement reçu hors bilan

Au 31 décembre 2012, il n'y a pas d'engagement reçu hors bilan.

Note 31. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES SUR LES ENTITES SOUS CONTROLE CONJOINT

Il existe, au 31 décembre 2012, deux sociétés sous contrôle conjoint dont le montant des actifs et des passifs courants et non courants, produits et charges (en quote-part de détention du Groupe) est individuellement non significatif.

Note 32. PARTIES LIEES

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ou en mise en équivalence ;
- l'ensemble des membres du Comité Exécutif ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif détient un droit de vote significatif ;
- la société Accor SA.

Sociétés intégrées globalement ou proportionnellement ou en mise en équivalence

Les relations entre la société mère et ses filiales et coentreprises sont quant à elles présentées en Note 31. Les transactions entre la société mère et ses filiales, qui sont des parties liées, ont été éliminées dans le processus de consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes. Les transactions entre la société mère et ses coentreprises ou entreprises associées ne sont pas significatives sur les périodes présentées.

Membres du Comité Exécutif

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Comité Exécutif sont détaillées en Note 33.

Sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif d'Edenred détient un droit de vote significatif

Les transactions réalisées avec des sociétés dans lesquelles un membre du Comité Exécutif détient un droit de vote significatif sont des opérations courantes conclues à des conditions de marché et ne sont pas significatives.

La société Accor SA

Les transactions réalisées avec la société Accor SA au cours des deux périodes présentées sont les suivantes :

Nature (en millions d'euros) de la transaction	Montant des transactions		Créances sur les entreprises liées		Dettes envers les entreprises liées		Engagements hors bilan	
	Déc. 2011	Déc. 2012	Déc. 2011	Déc. 2012	Déc. 2011	Déc. 2012	Déc. 2011	Déc. 2012
ACCOR SA								
Refacturation entre entités	-	(1)	1	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-

Note 33. REMUNERATIONS DES PERSONNES CLES DU MANAGEMENT

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	31 décembre 2012
	Charges	Charges
Avantages à court terme reçus	10	11
Avantages postérieurs à l'emploi	1	0
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	1
Paiements sur la base d'actions	3	5
REMUNERATION GLOBALE	14	17

Note 34. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes comptabilisé au compte de résultat au cours de la période et de la période précédente se détaille de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Deloitte & Associés				Didier Kling & Associés			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	(0.4)	(0.4)	16%	15%	(0.2)	(0.2)	96%	100%
- Filiales intégrées globalement	(1.9)	(2.0)	69%	66%				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
- Emetteur	(0.2)	(0.2)	6%	6%	(0.0)	-	4%	-
- Filiales intégrées globalement	(0.1)	(0.2)	3%	6%				
SOUS-TOTAL	(2.6)	(2.8)	94%	93%	(0.2)	(0.2)	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
- Juridique, fiscal, social	(0.0)	(0.1)	1%	3%				
- Autres	(0.1)	(0.1)	5%	4%				
SOUS-TOTAL	(0.1)	(0.2)	6%	7%				
TOTAL	(2.7)	(3.0)	100%	100%	(0.2)	(0.2)	100%	100%

Note 35. EVENEMENTS POST CLOTURE

A. Acquisitions et développements

Fin décembre 2012, Edenred a annoncé l'acquisition de 62% de la société **Repom**, leader au Brésil de la gestion des frais professionnels dédiés aux camionneurs indépendants. Avec plus de 100 clients, et un réseau de 900 stations-services, Repom a réalisé un volume d'affaires de 840 millions d'euros en 2011. Le coût de cette opération s'élève à 53 millions d'euros. Il est comptabilisé en engagement hors bilan au 31 décembre 2012 (cf. Note 30. Engagements hors bilan) puisque l'acquisition est conditionnée à l'approbation des autorités de la concurrence brésiliennes. Dans le cadre de l'accord signé, Edenred dispose d'une option d'achat sur le solde des titres, exerçable à partir de janvier 2018.

En février 2013 Edenred a également annoncé l'acquisition de la société **Big Pass**, deuxième opérateur en Colombie sur le segment des avantages aux salariés. Avec 3 000 clients, 180 000 bénéficiaires et un réseau de 28 000 affiliés, Big Pass a enregistré un volume d'émission proche de 100 millions d'euros en 2012. Cette opération a été réalisée pour une valeur d'entreprise inférieure à 10 millions d'euros.

B. Dévaluation du Bolivar Fuerte

Le 8 février 2013, le gouvernement vénézuélien a annoncé son intention de procéder à une dévaluation du bolivar qui devrait être officiellement publiée le 13 février 2013.

La parité avec le dollar passerait ainsi de 4,3 bolivars pour un dollar US à 6,3 bolivars pour un dollar US, soit une dévaluation de 46,5%.

Le gouvernement vénézuélien a également annoncé la disparition du taux SITME dont la parité de 5,3 bolivars pour un dollar constituait le taux officiel le moins favorable.

Pour le groupe Edenred qui convertissait les comptes de ses entités vénézuéliennes au taux SITME, la dévaluation implicite serait donc de 18,9%.

Edenred a un partenaire minoritaire local (Banco Mercantil) qui détient 43% du capital.

Dans l'hypothèse d'une telle dévaluation, les impacts pour le Groupe, sur une base annuelle, seraient les suivants :

- Volume d'Emission : (234) millions d'euros, soit -1,4%,
- Chiffre d'affaires : (14) millions d'euros, soit -1,3%
- Résultat d'exploitation courant (EBIT) : (9) millions d'euros, soit -2,4%
- Résultat courant après impôt : (3) millions d'euros, soit -1,5%
- Dette nette : de l'ordre de (40) millions d'euros.

Note 36. PRINCIPALES FILIALES ET PARTICIPATIONS CONSOLIDEES AU 31 DECEMBRE 2012

Les filiales et participations consolidées sont présentées ci-dessous :

